

PER  
Q-150  
CON

# La Quête

No 78 avril 2006



**Illusion  
de la  
liberté**

**La liberté  
des  
pauvres**

**La  
liberté  
manipulée**

S.V.P. n'achetez qu'au camelot portant une carte d'identification  
2\$ contribution volontaire. 1\$ sur le prix de vente va directement au camelot

# La Quête

## Le journal de la rue

### SOMMAIRE

Avril 2006

Numéro 78

<b>Mot de la rédaction</b> .....	3
<b>Éditorial</b> .....	4

#### DOSSIER: LA LIBERTÉ

<b>Ma liberté</b> .....	5
<b>Petit cours de pêche ou la manipulation volontaire</b>	

Maxime Houle .....	6-7
--------------------	-----

<b>Libres le temps d'un somme</b>	
Geniviève Bélanger .....	8

<b>La liberté dans l'oeil des ados</b>	
Annie Thivierge .....	9

<b>L'appartement, une école de la liberté</b>	
Julie Villeneuve .....	10

<b>Enfermés dehors</b>	
Marie-Ève Harrison .....	11

<b>Un joint de jeunesse...</b>	
David Meunier Vallières .....	12

<b>Un verre de trop, des conséquences pour la vie</b>	
Andréanne St-Pierre .....	13

<b>La liberté des pauvres</b>	
Claude Bertrand .....	14

<b>Dérapages autour de la liberté</b>	
Pierre Guy Veer .....	15

<b>Sectes ou mouvements religieux?</b>	
Suzanne Prince .....	16

<b>Conjuger handicap et liberté</b>	
Noémie Cimon-Mattar .....	17

<b>Choix limités ou liberté brimée</b>	
Jean-François Prémont .....	18

<b>Libre entre les deux oreilles</b>	
Olive .....	19

<b>INFORMATIONS</b>	
<b>Des nouvelles de notre monde</b> .....	20-21

<b>Des oreilles et des pattes pour la liberté</b>	
Krystel Paul .....	22

<b>Menuiserie et cuisine au CJC</b>	
Katia Lévesque .....	22

<b>ESSAIS ET CRÉATIONS</b>	
<b>Une tente dans la toundra</b>	
Jean Dézy .....	23

<b>Liberté personnelle</b>	
Christiane Voyer .....	23

<b>La 25e médaille</b>	
Alcide Labrecque .....	23

<b>OPINION</b>	
<b>Toute vérité n'est pas bonne à dire</b>	
Baillar .....	24

## Notre mission

La Quête est un journal de rue. Il donne la parole aux démunis et à ceux qui veulent se faire entendre.

La Quête veut aussi être de tous les débats sociaux, en particulier ceux qui touchent les personnes les moins favorisées de la société.



Le meilleur vendeur pour le numéro de mars 2006

**Mario Raymond**

Vous pourrez le voir à son poste sur la rue St-Joseph  
Bravo Mario!

Deuxième meilleur vendeur  
Alain Dubé

Troisième meilleur vendeur  
Jacques (Coco) Bisson

**Félicitations à tous les trois ainsi qu'à tous nos camelots !**

*Tirage certifié*  
de l'**JAMECO**

## Qu'est-ce que la liberté?

**L**e printemps est arrivé, la neige fond. Enfin! À nous la liberté de se promener dans les rues de notre ville tout en évitant les nids de poules, sachant que l'été sera bientôt là. Aurons-nous plus de liberté maintenant que la période estivale arrive? Mais qu'est-ce que la liberté? Ce mot est plus qu'un simple concept à prendre à la légère. Voilà précisément le thème du présent numéro.

Soudain sous le coup de la colère, les pires calamités fusent, même des menaces de mort. Le respect de l'autre impose la retenue, les lois posent aussi des balises aux comportements humains. On ne fait pas n'importe quoi, on ne dit pas n'importe quoi, on ne traite pas les autres n'importe comment. Il faut se conformer aux lois ou risquer d'être poursuivi en justice. Les contraintes existent pour tout le monde.

Est-ce qu'être libre signifie vivre sans contrainte? La menace d'anarchie vaut-elle le sacrifice de certaines libertés? Quelles sont donc ces libertés au nom desquelles tant de gens meurent encore, un peu partout sur la planète? La souveraineté de territoire, la liberté religieuse, la liberté d'expression, la liberté de presse, le respect de la propriété d'autrui, la liberté tout court. Mais qu'est-ce que la liberté?

La liberté n'est pas qu'une marque de yogourt! Mais peu s'en faut pour en être privé (pas de yogourt!). Piquer c'est voler: le slogan est bien connu, plusieurs l'ont appris à leurs dépens. Le casier judiciaire et la prison guettent aussi les délinquants pour d'autres délits jugés anodins, tant que l'on ne se fait pas prendre. Est-ce que le jeu en vaut la chandelle? Comment vit-on la perte de sa liberté? De ses libertés?

Chacun définit la liberté à sa façon. Cette édition de La Quête vous propose la vision qu'en ont nos rédacteurs. Nous aimerions lire la vôtre. Avez-vous envie de la partager? Envoyez-la nous, La Quête la publiera. Bonne lecture à tous.

*Pierre Maltais et Martine Corriveau*

### Souper-spectacle

au profit du journal **La Quête**

avec **STOUTS** (groupe de musique Irlandais)

Où? Au Quartier de Lune, angle St-Jean et Cartier, Québec

Quand? Le 30 avril à 19h00

Combien? Plus on est de fous... \$25.00

Infos et réservations: 649-9145

#### A noter: notre nouvelle adresse

Pour nous joindre: Journal La Quête,

190 rue Saint-Joseph Est G1K 3A7

Au téléphone : 649-9145

Télécopieur : 649-7770

Courriel : [laquetejournal@yahoo.ca](mailto:laquetejournal@yahoo.ca)

Site Web: [www.info.archipel@bellnet.ca](http://www.info.archipel@bellnet.ca)

Quiconque souhaite voir ses textes publiés dans *La Quête* n'a qu'à nous les faire parvenir (500 mots maximum) avec photos ou dessins avant le 15 du mois en cours pour parution le mois suivant. Notre numéro de mai sera consacré à la famille, nous et les animaux.

#### ÉDITEUR:

Pierre Maltais

#### DIRECTION DE LA RÉDACTION:

Martine Corriveau

Assistant à la direction: Michel Savard

#### ÉQUIPE DE RÉDACTION

##### JOURNALISTES :

Martine Corriveau, Marie-Ève Harrison, Geneviève Bélanger, David Meunier-Vallières, Andréanne St-Pierre, Claude Bertrand, Suzanne Prince, Noémie Cimon-Mattar, Pierre Guy Veer, Annie Thivierge, Maxime Houle, Jean-François Prémont, Julie Villeneuve.

#### CONCEPTION DE LA

##### PAGE COUVERTURE

Pierre Maltais

#### MONTAGE:

Pierre Maltais

STAGIAIRE: Jean-François Prémont

#### COLLABORATEUR-TRICE-S :

Krystel Paul, Katis Lévesque, Jean Dézy, Christiane Voyer, Alcide Labrecque, Baillar.

#### PUBLICITÉ :

Michel Guillot

PHOTOS: Christian Talbot, Archives

#### PHOTOS DES PAGES COUVERTURES:

Pascal Pouliot, archives

#### IMPRIMEUR :

IMPRIMERIE Stampa Inc.  
(418) 681-0284

#### La Quête

190 rue Saint-Joseph Est  
Québec (Québec) G1K 3A7  
Téléphone: (418) 649-9145  
Télécopieur: (418) 649-7770  
[laquetejournal@yahoo.ca](mailto:laquetejournal@yahoo.ca)

La Quête est distribuée sur la rue en échange d'une contribution volontaire de 2 \$, dont 1 \$ revient directement au camelot.

Dépôt légal 457621  
Bibliothèque nationale du Québec  
Les propos tenus dans les pages de  
La Quête n'engagent que la  
responsabilité de leurs auteur-e-s.

La Quête est membre de la NASNA,  
l'Association nord-américaine des  
journaux de rue.

**AMECQ** Association des  
médias écrits  
communautaires  
du Québec

Distribution  
Assermentée  
**AVODA**

# La conquête de la liberté

**S**ur un mur, en ville, une phrase écrite en lettres géantes: *La liberté n'est pas qu'une marque de yogourt*. L'auteur du graffiti vous fait-il réfléchir ou ne provoque-t-il chez vous qu'un sourire ou un haussement d'épaules ? En évoquant le produit laitier, il rappelle pourtant que la liberté ne s'achète ni ne se vend : elle se conquiert, se gagne, se mérite et n'est jamais assurée.

En apprêtant le mot liberté à toutes les sauces, on tue la saveur de la réalité qu'il désigne, on en travestit le caractère et les traits, on dénature la plus importante de nos valeurs.

Dans notre pays qu'on dit libre, notre liberté de choisir, de dire, de faire et même de penser est chaque jour grugée par de petits gestes que nous posons, des questions anodines auxquelles nous répondons ou des propositions apparemment généreuses que nous acceptons en toute innocence. Sur commande, certains vont jusqu'à crier *Liberté!* sans chercher pour qui ou pourquoi. Et on se demande ensuite pourquoi, après les cris, plus rien ne bouge.

Il y a quelques années, à l'époque où les gouvernements écoutaient encore les citoyens, l'idée d'émettre une carte d'identité nationale pour tous les Canadiens a suscité une réaction populaire qui a fait abandonner le projet. Aujourd'hui, tous les arguments alors invoqués pour rejeter l'initiative deviennent désuets. Car la plupart des Canadiens détiennent une série de cartes de crédit, de débit, de fidélité commerciale qu'ils ont obtenues en confiant librement aux sociétés émettrices, une mine de renseigne-

ments personnels qui circulent désormais à travers tous les réseaux électroniques de la planète. Pour le respect de la vie privée, on repassera !

Les gouvernements n'en demandaient pas tant mais il semble que notre sens critique se soit émoussé. À moins que notre impuissance à reprendre le contrôle de la machine n'incite jusqu'aux irréductibles au fatalisme.

L'arrivée des réseaux de commerce par l'informatique grossit la banque des informations désormais disponibles sur tous les citoyens du monde qui y recourent. On

libertés individuelles, comment pouvons-nous laisser les autres nous manipuler dans le sens qui les sert ? Il n'y a pas si longtemps, chez nous aussi, les populations obéissaient aveuglément aux pouvoirs conjugués de l'Église, de l'État et du Capital. Ceux qui n'ont pas connu l'époque parlent de *la grande noirceur* avec un sourire narquois et saluent cette *révolution tranquille* qui a libéré la génération de leurs parents.

Pourtant, si le visage des valets du pouvoir a changé, leurs moyens d'action ressemblent à ceux d'hier. La rectitude politique a remplacé les anathèmes religieux pour servir un grand maître : l'argent. La manipulation relève désormais d'une science qui conditionne les gens par des images, des mots, des sons et des modes dont les préceptes, largement diffusés par de grands moyens de communication, tentent de ridiculiser celui qui résiste. Car le ridicule peut encore tuer celui qui n'est pas libre.



nous annonce même que bientôt, une mémoire géante gèrera le contenu de tous nos messages : Big Brother n'a jamais été si bien équipé. Déjà, l'utilisateur de l'Internet ouvre sa porte à une foule d'indiscrets qui ramassent son adresse et s'en servent allègrement sans demander d'autorisation à quiconque. Le fantastique moyen de communication devient un leurre pour piéger nos dernières libertés.

Il n'existe pas de société libre sans hommes libres : garder en éveil ceux qui s'endorment avec les promesses d'un confort béat promis par les assassins de la liberté reste un défi constant. Sensibles à nos

Les différentes Chartes des droits et libertés qui prétendent veiller sur les intérêts des citoyens n'offrent aucun remède à cette perception catastrophique des choses. Car tout se passe ailleurs, bien loin de la juridiction de ceux qui croient protéger les libertés fondamentales avec de beaux textes et de grands principes soumis à l'interprétation de juges nommés par les politiciens. Non, le seul salut de l'homme libre qui souhaite le rester demeure la conscience de son état et sa volonté de ne rien perdre de sa liberté.

*Martine Corriveau*

# Ma liberté...

**L**iberté, liberté chérie ... mais qu'est-ce que la liberté ? Montesquieu disait que c'est *ce bien qui fait jouir des autres biens*. Avant de plonger dans ce thème immense, nous avons demandé à nos collaborateurs de nous définir en moins de 50 mots, ce qu'est pour eux, la liberté. L'exercice n'a pas été facile. Y manque cependant votre définition à vous : tentez l'expérience et donnez-nous en des nouvelles...

- La liberté pour moi, c'est de pratiquer un travail qui me plaît avec un salaire décent et plus, tout en respectant le plus possible, dans ma vie de tous les jours, les gens qui m'entourent. **Pierre Maltais**

- La liberté c'est le fait que chaque être de cette planète peut faire ce qu'il veut quand il le veut. Et ce qu'il y a de fascinant chez l'être humain, c'est sa compulsion à tout faire ce qui est en son pouvoir pour se priver de cette liberté. **Maxime Houle**

- Pour moi la liberté c'est de pouvoir rire, sourire, aimer, souffrir, pleurer mais surtout c'est le respect, le respect des choix. Bref, la liberté c'est la vie !

**Julie Villeneuve**

- La liberté, c'est être qui nous sommes, c'est faire nos choix selon nos valeurs, idées et convictions...c'est vivre pleinement notre vie! La liberté, c'est faire tout en notre pouvoir pour se réaliser, c'est être le maître de notre destinée. La liberté, c'est la vie !

**Christian Talbot**

- Liberté de pensée, liberté de presse, liberté de voter, liberté d'action, liberté d'expression. L'absurdité de la liberté c'est qu'on ne se sert pas de la liberté que l'on possède et réclame celle que l'on ne possède pas. Mais la liberté on ne la réclame pas, on la prend !

**Jean-François Prémont**

La liberté est le choix de chacun d'être, de faire, de partir, de rester mais surtout d'aimer tout en laissant aux autres les mêmes options.

**Alice Rousseau**



Photo Christian Talbot

*Esclave de ma liberté, je suis ma liberté.* **Jean-Paul Sartre cité par Pierre**

- Liberté. Être libre, qu'en dire en si peu de mots. Qu'est-ce que la liberté ? J'ai pris cinq jours pour y penser, beaucoup d'idées se sont bousculées dans ma tête. Certains diront *Aie, cinq jours, c'est long !* Pourtant non, car la liberté, n'est-ce pas s'accorder le temps de vivre ?

**Michel Savard**

- La liberté, c'est vivre avec ce que nos choix nous imposent; c'est savoir reconnaître que l'on est libre, c'est un état d'esprit que l'on choisit d'adapter pour que la vie soit plus agréable.

**Annie Thivierge**

- La liberté est un état de vie qui repose sur le respect et la contemplation de tout ce qui existe, pour le plus grand accomplissement de ce qui est. C'est aussi le temps et le désir d'y accéder.

**Alice Rousseau**

Pour moi, liberté est synonyme de temps. On doit tous travailler pour vivre et, conséquemment, nous sommes contraints par un horaire plus ou moins chargé. Lorsque je suis en congé ou en vacances, ou lorsque j'ai simplement quelques heu-

res où je n'ai rien à faire, il s'agit véritablement de moments de pure liberté.

**Marie-Ève Harrison**

La liberté est l'équilibre entre le rêve et la réalité, la marche vers l'impossible, le tic tac des minutes, le temps qu'on regarde passer en le savourant comme on a envie. C'est la vie attendue, donnée, souhaitée, respectée par tous et à tous les moments.

**Olive**

La liberté, c'est le pouvoir de briser le carcan et danser avec les courants de l'existence tel un gitan par-dessus des terres de charbon, respirer la rose des vents de la vie, croiser des îles enchantées et bondir jusqu'au ciel, enlacé dans les bras de l'univers.

**Paule Bernier**

*Ta liberté s'arrête là où celle de l'autre commence.* Voilà une phrase pleine de sens, pleine de respect pour autrui et pour soi-même. Malheureusement, on semble oublier, dans notre Quête de liberté, que le voisin aussi possède ce droit à la liberté. Nous entendons souvent des gens nous lancer *Je ne m'empêcherai pas de vivre pour...ou encore J'ai le droit de vivre !*

Oui, vous avez ce droit, comme nous tous. Cependant tentez de vous figurer qu'un membre de votre famille s'octroie ce droit de liberté en se foutant complètement de votre propre droit à cette même liberté, tout comme vous le faites avec les autres. Comment réagirez-vous ?

Il est important de vous poser cette question, de vous mettre à la place des autres, histoire de comprendre ce qu'ils peuvent ressentir quand vous êtes seul à exister, juste pour contrebalancer votre manière de voir.

Nul n'est plus important qu'un autre et c'est dans la liberté que l'on accorde à autrui que l'on peut mesurer et apprécier sa propre liberté.

**Le Goéland**

## Petit cours de pêche ou...

**V**ous croyez être libre? Détrompez-vous! À chaque jour, nous sommes manipulés à notre insu. Mais rien ne vous empêche de le faire aussi! Petit cours de manipulation 101...

Toutes les techniques de manipulation énoncées plus bas proviennent du *Petit traité de manipulation à l'usage des honnêtes gens* de Robert-Vincent Joule et Jean-Léon Beauvois. Ce livre nous apprend comment augmenter nos chances d'obtenir des autres ce que l'on veut tout en leur laissant un sentiment de liberté.

L'efficacité des techniques a été prouvée dans le cadre d'expériences scientifiques dont nous vous ferons grâce. Les plus curieux ouvriront le livre pour y trouver explications et preuves. Nous utiliserons une visite fictive chez un garagiste pour illustrer les techniques. Nous verrons comment celui-ci peut, probablement sans le savoir, parvenir à vous extorquer 1 499,99 \$ (sans les taxes!), en plus d'un don de 5 \$, à partir d'une simple vérification à 29,99 \$...

### Laisser le poisson mordre...

Un matin, *Auto Super Plus* annonce dans votre journal le *Rabais fin d'hiver* : Vérification en 60 points pour aussi peu que 29,95 \$. Le lendemain, vous allez chez *Auto Super Plus* déposer votre voiture. À votre arrivée, la réceptionniste vous signale que la promotion n'était en vigueur qu'hier, mais que l'inspection est

aujourd'hui à 44,95 \$, en plus de deux bouteilles de lave-vitre gratuites. Vous réalisez qu'il serait idiot de tourner les pieds. Vous laissez donc votre voiture pour la journée.

Le garagiste a pratiqué la *technique du leurre*. Il a été observé qu'après qu'un individu ait été attiré et qu'il ait pris une décision devant certains avantages, ce dernier persistera dans sa décision même si cet avantage (le prix réduit) lui est retiré.

En vous offrant deux bouteilles de lave-vitre, le garagiste a utilisé le *ce-n'est-pas-tout*. Même si elle nous fait sourire dans les infopubs, cette technique est drôlement efficace. Elle peut quadrupler le taux d'acceptation!

### S'assurer que le poisson a mordu...

Le garagiste vient vous rencontrer. Il vous sert la main et vous demande comment a été votre journée. Il vous offre le traitement antirouille pour 29,99 \$. Vous acceptez devant un prix aussi bas. Il poursuit : *Mais, chummy, t'as l'air d'un gars qui fait attention à son char. Le traitement à 29,99 \$, c'est juste un produit qu'on met. Tu s'rais peut-être plus intéressé par le traitement complet à 149,99 \$. On fait le gros travail pis t'es sûr que ton char rouillera pas avant deux ans. Moé, j'pense que tout gars qui fait attention à son char devrait le faire. Mais bon, c'est toi qui décide.*

En l'espace d'une minute, votre garagiste vient d'employer cinq techniques de manipulation. En vous serrant la main, il a utilisé la *technique du toucher* et en discutant avec vous, il a employé le *pied-dans-la-bouche*. Ces deux gestes simples mettent davantage le client en confiance.

Votre garagiste a ensuite utilisé le *pied-dans-la-porte* en faisant précéder une demande coûteuse (traitement antirouille complet à 149,99 \$) d'une première demande beaucoup moins coûteuse (traitement à 29,99 \$). À essayer !

En disant que *tout gars qui fait attention à son char utilise ce traitement*, votre garagiste a utilisé l'*étiquetage*, qui consiste à fournir une explication à un comportement désiré. Très efficace pour que votre enfant nettoie sa chambre...

Finalement, votre garagiste vous offre en guise de conclusion un *mais-vous-êtes-libre-de*. Malgré sa simplicité, cette technique peut quintupler l'acceptation à une demande!

### Tirer un bon coup...

Vous avez finalement accepté le traitement antirouille et vous êtes rentré au travail.

13h30 : Le téléphone sonne. *Bon, on vient t'checker ton char. Y'a la strap du gear qui est avenue de lâcher. Faque faudrait la changer pour pas qu'ça t'pète dans face sur l'autoroute. Ensuite, y'a....* Bref, s'en suit une longue énumération.

**ESSOR**

ASSURANCES • PLACEMENTS • CONSEILS INC  
Cabinet en assurance de dommages et de services financiers

Assurance automobile et habitation  
Assurance pour les entreprises

418-692-0660 1-877-773-8825

**IGA** Deschênes

Supermarché IGA Deschênes, propriétaires Lise et Réal Deschênes

Sandra Deschênes



255, chemin Sainte-Foy, Québec (Québec) G1R 1T5  
Téléphone : (418) 524-9890 • Télécopieur : (418) 524-3105

## ...la manipulation volontaire

Coût total : 2 500 \$. Stupéfaction de votre côté. *Check, j'sais que c'est cher. Faque j'ai checké ça avec mon boss pis on te deal ça à 1 499,99 \$.* Soulagement! À ce prix-là, c'est plus raisonnable.

Cette situation nous permet d'observer la *porte-au-nez*. Il s'agit de faire une première demande exorbitante que l'interlocuteur va refuser dans le but d'en obtenir une autre moins coûteuse.

Le *pied-dans-la-porte* utilisé permet aussi d'observer le *crainte-puis-soulagement*. Elle consiste à créer une crainte chez l'interlocuteur, puis un soulagement. Une technique très utilisée dans les interrogatoires policiers ou les séances de torture...

### Et manger le poisson...

Le lendemain, il est temps de payer. La charmante réceptionniste vous dit : *Notre garage participe à la campagne de financement d'Enfance Jeunesse. Voudriez-vous faire un don sur votre facture? Vous savez, même un sou peut faire la différence. Mais, c'est votre choix.* Dans un élan de générosité, vous ajoutez 5 \$ au coût total.

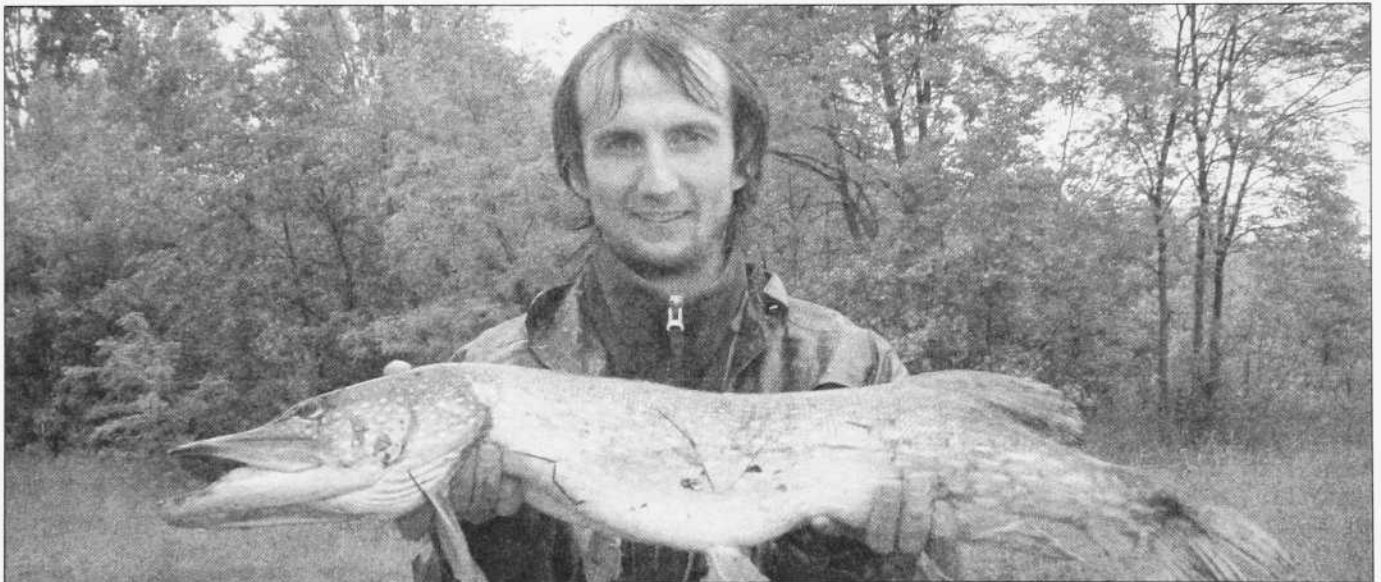
Outre la technique du *mais-vous-êtes-libre-de* que vous avez peut-être remarquée, l'employée utilise le *un-peu-c'est-mieux-que-rien*. Cette simple phrase peut doubler le nombre de donateurs à une cause. Avis aux scouts ou aux organismes de charité!

### À vous de devenir pêcheur...

Les techniques qui ont été exposées sont applicables à de nombreuses situations. Elles peuvent être utilisées seules ou combinées avec d'autres. Il suffit d'user d'un peu d'imagination.

Un peu de culpabilité à l'idée de connaître ces techniques? Consolerez-vous. Il y a de fortes chances pour que vous les utilisiez déjà. À vous maintenant de les utiliser, de les éviter ou de les détecter chez les autres...

**Maxime Houle**  
Étudiant en communications à  
l'Université Laval





Salon Labrie

COIFFURE HOMMES ET DAMES

BRONZAGE

969, AVE CARTIER, QUÉBEC G1R 2S2

522-1393



• 1977 •

1091, avenue Cartier, Québec (Québec) G1R 2S6  
 Tél.: (418) 522-3711 Télécopieur: (418) 647-1429  
 Courriel: info@cafekrieghoff.qc.ca  
 www.cafekrieghoff.qc.ca

## Libres le temps d'un somme

**S**ortir sur un coup de tête, revenir aux petites heures du matin, magasiner sans compter ou avoir le temps de pratiquer une foule de loisirs : voilà la liberté... pour tous ceux qui n'ont pas de jeunes enfants.

Interrogés sur leur vision de la liberté, Louis, Nadia et Dominique, des parents d'enfants en bas âge, hésitent et ne savent que répondre. Est-ce que la liberté a encore une place dans leur vie?

### La liberté ?

Dans les familles de Louis, Nadia et Dominique, les deux parents sont actifs sur le marché du travail. Ils représentent la majorité des familles québécoises puisque les pères et les mères de trois familles sur quatre travaillent alors que le plus jeune enfant a moins de trois ans.

Les mères qui travaillent consacrent environ 6h30 par jour à leur enfant d'âge préscolaire et les pères, environ 4h15, selon des statistiques québécoises. Les jeunes enfants ont besoin d'être nourris, lavés, vêtus et éduqués. Aux soins des enfants s'ajoutent les tâches domestiques qui demandent plus de temps au fur et à mesure que la famille s'agrandit. Et gare aux imprévus! Un enfant malade ou une urgence exigeraient des heures qu'il vaut mieux ne pas compter.

### Du temps compté

Les heures vouées à la famille s'ajoutent aux heures travaillées. Les Canadiens travaillent en moyenne huit heures par jour. De plus, certains emplois comme les postes de gestionnaires ou d'ouvriers agricoles nécessitent souvent des heures supplémentaires.

Qui dit travail dit aussi déplacements entre le domicile et le lieu de travail. Le temps de déplacement n'est pas négligeable. Les travailleurs qui voyagent en automobile passent en moyenne une heure par jour sur les routes. Lorsqu'ils utilisent les transports en commun, ce temps de déplacement quotidien s'élève à une heure et demie. Si les parents arrêtent à la garderie ou au centre commercial pour faire des

courses, leur temps de déplacement se prolonge alors d'environ quarante minutes.

Outre la famille et le travail, les parents d'enfants en bas âge consacrent du temps à des rencontres sociales ou à des activités bénévoles. Ajouter les huit heures de sommeil que dorment en moyenne les Canadiens et les journées des parents de jeunes enfants dépassent aisément les vingt-quatre heures disponibles. Bref, les parents manquent de temps et par le fait même, de liberté.

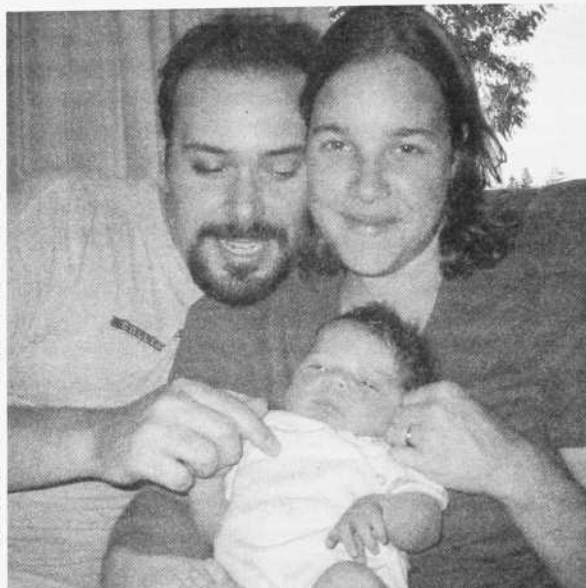
### ...et planifié

Pour trouver temps et liberté, les parents planifient leur emploi du temps ou profitent des quelques répit qu'offre leur vie familiale. Nadia, mère de deux enfants âgés de quatre mois et de deux ans, parle des choix qui s'imposent:

*La famille, tu l'as. Le travail, tu en as besoin pour faire vivre tout ce petit monde. Comme tu as moins de temps, c'est le social qui va être sacrifié.* Nadia et son conjoint font moins d'activités seuls, mais ils sortent davantage avec leurs enfants.

En fait, les activités sociales se transforment. Louis et sa compagne, parents de jumeaux de dix-neuf mois, ont découvert les avantages du voisinage entre parents de jeunes enfants. *Tu n'as pas à faire de longs déplacements qui demandent beaucoup de temps à organiser et à faire,* affirme Louis.

Louis et sa conjointe profitent aussi des moments où les enfants dorment. Même chose pour Dominique qui, une fois ses corvées terminées et son bébé de cinq mois endormi, se demande : *Qu'est-ce que je fais maintenant?* Que ce soit pour se reposer ou réaliser des projets personnels, les parents retrouvent leur liberté l'instant d'un somme.



Les jeunes parents doivent apprivoiser une nouvelle liberté

Dominique parle également de liberté planifiée. Elle s'explique: *Tu n'arrêtes pas tes activités quand tu as des enfants. Il faut juste plus de planification. On va toujours au cinéma, mais avant il faut avoir une gardienne et l'argent nécessaire.*

Et pourquoi ne pas accepter de l'aide? *Les grands-parents sont heureux de garder le bébé et de passer du temps avec lui alors que nous, les parents, on est heureux d'avoir quelques heures de liberté,* mentionne Dominique.

Sortir après l'arrivée du gardien d'enfants, revenir à une heure raisonnable, budgéter ou pratiquer quelques loisirs : voilà la liberté pour tous ceux qui ont de jeunes enfants. Louis, Nadia et Dominique le confirment : la liberté coexiste avec les enfants. Ces parents s'entendent aussi pour dire qu'être en couple laisse une plus grande place à la liberté en raison, notamment, du partage des tâches. Qu'en pensent les parents des familles monoparentales?

**Geneviève Bélanger**  
Étudiante en Lettres  
à l'université Laval

## La liberté dans l'oeil des ados

**I** faut que je dise tout à mes parents et ça me prend une permission pour tout! Ce genre de phrase vous est-il familier? Si non, c'est qu'il n'y a pas d'adolescents dans votre entourage! Ces derniers donnent parfois l'impression de se sentir brimés. Mais qu'en est-il vraiment de leur conception de la liberté?

La liberté, c'est pouvoir faire ce que je veux quand je le veux, affirme Maude, 15 ans. Elle n'est d'ailleurs pas la seule à entretenir cette vision. La plupart des personnes interrogées ont répondu exactement la même chose. D'autres, comme Mylène, 17 ans, croient que *choisir, c'est la liberté*. Toutefois, discuter avec des jeunes permet de comprendre que ce n'est pas tant la présence de règles qui les gênent, mais plutôt l'obligation de rendre des comptes.

En effet, il semble que bien que les loisirs et les sports soient plus garnis en terme de ligne de conduite, les adolescents s'y sentent plus libres qu'au nid familial. Pourquoi? Avec les entraîneurs, il y a plus un côté social, on est plus au même niveau, mentionne Cindy, 14 ans.

Les ados n'aiment pas sentir qu'ils sont restreints et qu'ils doivent se justifier. Il faut dire où on va, à quelle heure on revient, avec qui on est et en plus demander la permission pour acheter des vêtements!, s'indigne Cindy, 14 ans. En fait, ce qu'ils détestent plus que tout, c'est devoir dépendre des autres, et surtout des parents. Ils prisent donc énormément l'indépendance.

### Ah, vieillir...

Pour les ados interrogés, vieillir semble apporter une bonne dose de liberté supplémentaire. En effet, tout ce qui pourrait leur permettre de voler de leurs propres



On se sent plus libre entre amies...

elles fait partie du futur : obtenir son permis de conduire, posséder une voiture, vivre en appartement et, disposer de plus d'argent.

Dans d'autres cas, les jeunes recherchent exactement la même chose que tous ceux qui vivent dans notre société : *avoir plus de temps me permettrait d'être plus libre*, lance Élise, 13 ans. Les adultes se demandent quelquefois pourquoi le cercle d'amis revêt une importance si grande dans la vie des adolescents. En fait, c'est encore la liberté qui intervient. *On se sent plus libres entre amis parce qu'on a tous le même âge et on pense qu'on a tous les mêmes idées*, exprime Mylène, 17 ans.

Élise, 13 ans, mentionne qu'*entre amis, il n'y a personne qui mène, qui décide pour les autres*. Ce qui fait l'unanimité chez cette tranche d'âge, c'est le rêve de voyager, synonyme par excellence de l'affranchissement le plus total. Bien sûr, choisir avec qui, quand et où partir est un prérequis, une condition pour satisfaire leur soif d'autonomie.

Comme toute chose, la liberté comporte elle aussi des barrières. *Ceux qui se croient trop libres peuvent faire des folies comme voler. Les limites de la liberté, c'est notre jugement, c'est ce qu'on a le droit de faire par rapport aux lois et à la manière dont on a été élevé*, affirme Élise, 14 ans.

La liberté de chacun ne doit pas déranger les autres, il faut du savoir-vivre et ne pas empiéter sur le bien-être des autres, indique pour sa part Mylène, 17 ans. Pour Cindy, 14 ans, *plus tu as de liberté, plus tu en prends alors ça prend un blocage quelque part. Mais il y a toujours quelqu'un pour t'arrêter si tu dépasses les limites*. Dans ce cas, qui est considéré comme libre de nos jours?

### Leurs parents

Pour les adolescents, les parents sont les personnes les moins contraintes. *Les parents peuvent faire ce qu'ils veulent et il n'y a personne pour leur dire quoi faire*, mentionne Maude, 15 ans. *Ils ont l'autorité et qui dit autorité dit liberté de penser et d'agir. Ils peuvent donc décider*, ajoute Mylène, 17 ans. Il ne faut cependant pas croire que parce qu'ils se considèrent limités, ils se croient martyrs.

Au contraire, les jeunes sont conscients qu'ils sont chanceux par rapport à ceux de certains endroits de la planète. *Il y a des femmes dans les pays sous-développés qui n'ont pas encore la liberté de parole. Je souhaite qu'elles l'obtiennent et qu'elles puissent s'exprimer*, souligne Mylène, 17 ans.

*Dans certains pays, la liberté est différente à cause du climat social parce que c'est la guerre. Leur liberté n'est pas au même degré, n'est pas pareille à la nôtre*, admet Élise, 13 ans.

Tout compte fait, on peut donc conclure que les adolescents voient la liberté comme une réalité qui ne leur est pas accessible pour l'instant, comme une indépendance par rapport à leurs parents et un désir de choisir eux-mêmes ce qu'ils veulent faire et comment ils ont envie de gérer leur temps. Élise, 13 ans, résume bien la complexité de cette notion : *la liberté est abstraite*. Elle varie donc d'une personne à l'autre et... d'une année à l'autre!

**Annie Thivierge**  
Étudiante en Communication publique  
à l'Université Laval

### Errata

Dans notre numéro de mars, l'article consacré aux femmes immigrantes entrepreneures aurait dû être signé Annie et non Julie Thivierge. Nos excuses

# L'appartement, une école de la liberté

**L**orsque nous évoquons le mot liberté devant une bande d'adolescents, la première chose qui leur vient à l'esprit est le mot *appartement*. Ce mot évoque automatiquement la vraie vie, l'autonomie, le passage dans le monde adulte. Mais une fois la réalité bien établie, on se rend vite compte que la liberté coûte cher.

Pascale se rappelle bien du premier jour à son appartement: *Enfin! Plus de parents sur le dos, plus besoin de rendre des comptes sur nos allées et venues. La vraie vie quoi! C'est surtout le fait d'être en parfait contrôle de soi-même, de pouvoir choisir le chemin qu'on va prendre qui fait penser que nous sommes complètement libres*, raconte la jolie brune.

Il est vrai qu'au premier jour où l'on quitte le nid familial la vie prend un tout autre sens. Quiconque l'a vécu peut en témoigner. On se croit seul dans son 51/2 et on en profite! La musique au fond, avant les parents ne l'auraient jamais toléré, les nombreux amis qui viennent faire la fête jusqu'aux petites heures du matin. Mais le conte de fée devient vite cauchemar. Les gens qui nous entourent, nos charmants voisins, prouvent que notre liberté a des limites. *Il faut apprendre à respecter les gens autour, puisque nous ne sommes pas seul dans ce beau grand monde*, admet Pascale.

## Le respect

Le fameux respect: sans aucun doute c'est ce qui limite le plus notre liberté!

On ne peut pas tout faire, n'importe où et n'importe quand. De plus, vivre en appartement implique la plupart du temps partager avec des colocataires.



Photo Christian Talbot

*On croit souvent que les gens avec qui on vit ont les mêmes idéaux que nous, mais ce n'est pas toujours le cas. Quand quelqu'un dort, il faut faire attention au bruit, on ne peut pas toujours inviter qui on veut sans demander le consentement de la personne avec qui on habite. C'est là que tu te rends compte que tu n'es pas*

*plus libre que chez tes parents. Tu as le droit de t'exprimer mais en restant toujours diplomate. Donc ce n'est pas la liberté totale de dire tout ce qu'on veut, où l'on veut et partout où l'on veut*, ajoute Pascale en souriant.

## Et l'argent ?

Vivre en appartement est réellement amusant et oui, dans un certain sens on est plus libre puisqu'on jouit d'une autonomie complète. Mais quand arrivent les premiers comptes à payer, on se demande où est passée sa liberté.

*Vivre en appartement c'est bien beau, mais qui va payer tous ces beaux comptes-là? Certains chanceux ont leurs parents pour les aider, mais les autres doivent subvenir à tous leurs besoins. Donc, ils sont encore un peu moins libres. On doit travailler, donc il reste moins de temps à consacrer à sa propre liberté. Là commence le débat : est-on aussi libre qu'on le pense ?*

La liberté est pour chacun un thème bien différent. Chose certaine, elle implique un respect mutuel de tout le monde. On doit apprendre à situer ses limites aux bonnes places et surtout savoir les respecter. Comme le dit le dicton : *Ta liberté finit là où celle des autres commence.*

**Julie Villeneuve**

Étudiante en communication publique à l'Université Laval

**Claude Gallichan**  
CHIROPRATIQUE

125, Boul. René-Lévesque Ouest / angle Cartier  
649-7455

14, RUE DAUPHINE  
QUÉBEC (QUÉBEC) G1R 3W8  
TÉL.: (418) 694-9616  
TÉLÉC.: (418) 692-4662  
courrier@maisondauphine.org  
www.maisondauphine.org

**Maison Dauphine**

## Enfermés dehors

**D**ans la tête de bien des gens, la prison représente une mesure punitive simple: on commet un délit, on est jugé et ensuite mis derrière les barreaux pour une période déterminée. Comme avec les enfants que l'on peut punir en leur retirant un jouet ou un privilège, on retire la liberté à un individu, le temps qu'il réfléchisse à ses actes. S'agit-il d'un modèle simple et efficace ? Pas nécessairement.

Si on reprend la métaphore de l'enfant, lorsque ce dernier a réfléchi aux actes qu'il a posés, une discussion avec une personne en autorité s'impose. Le parent guide l'enfant dans l'apprentissage de la vie. L'ex-détenu, lui, est parfois remis en liberté sans aucune aide ou plan de réinsertion sociale. Ce ne sont évidemment pas toutes les histoires qui sont aussi négatives. Prenons le cas de Marc (nom fictif) par exemple.

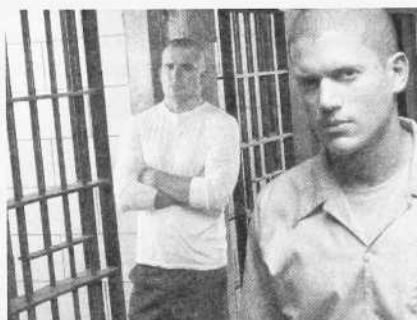
### L'emprisonnement

Marc a passé environ six mois en prison et aussitôt sorti, il a mis toutes les chances de son côté pour régler ses problèmes et changer le cours de sa vie. Il est passé par une maison de transition, où il a bénéficié de services d'aide adaptés à ses besoins. Il travaille maintenant à temps plein et il s'est trouvé un appartement. Son accident de parcours lui a donc donné une chance de repartir du bon pied.

Cette histoire n'est pas la norme, selon Sarah-Emmanuelle, qui a travaillé auprès des détenues du centre de détention de Québec. Les femmes qu'elle rencontrait y

étaient surtout pour des délits mineurs ou l'accumulation de contraventions de sollicitation.

*Pour ces filles, la période d'emprisonnement est un moment de répit dans leur vie. Elles en profitent pour se nourrir convenablement, finir leur études, se désintoxiquer,* dit-elle. L'image de la prison n'est donc pas très menaçante. Elles trouvent en-dedans ce qui leur est difficile d'obtenir dehors.



### Sortir de prison

Lorsqu'ils sortent, les ex-détenus ressentent-ils un immense sentiment de liberté ? En général, souligne l'intervenante, c'est plutôt la peur qui les étirent. Peur de replonger dans les problèmes, de refaire sa vie, de l'affronter. Il faut refaire les demandes de bien-être social, les prescriptions de médicaments, les démarches pour louer un logement. Et si on n'a pas d'aide et de soutien, il est facile de retourner à son ancienne vie car, c'est rassurant.

On peut se demander si la période de détention a tout de même un effet sur les détenus. Ont-ils envie de se trouver un travail, de se bâtir une vie normale à leur sortie ? Lorsqu'on a un passé difficile, que l'on a vécu dans la rue, avec des problèmes d'alcool ou de drogue, il n'est pas facile de se raccrocher à quelque chose.

À leur sortie de prison, ajoute Sarah-Emmanuelle, les filles sont laissées, pour certaines, sur le bord de la rue avec leur sac de papier brun et la mission de se débrouiller. Elles le font comme elles peuvent, mais elles ne tardent pas à retourner en détention lorsque l'ancien mode de vie reprend le dessus. Elles retournent donc dans la rue et ce, malgré leurs bonnes intentions.

### Programme d'aide

Il y a pourtant des programmes d'aide dans les centres de détention. On peut y travailler, finir ses études et participer à divers ateliers... D'un côté, on veut prévenir l'oisiveté chez les détenus, leur donner une chance de se reprendre en main. De l'autre, on les laisse à eux-mêmes à leur sortie. Parfois, ils peuvent aller en maison de transition, comme Marc, et profiter des ressources présentes. Sarah-Emmanuelle mentionne que plusieurs filles ont le désir de s'en sortir, mais que la société les juge trop rapidement: les propriétaires de logement, les policiers, les employeurs. Elles se font mettre des bâtons dans les roues, ce qui rend leur réinsertion encore plus difficile.

Peu importe la raison pour laquelle elles retournent dans la rue, chaque fille est différente. Elles ont chacune leur bagage personnel, ce qui influence grandement leurs réactions à leur sortie de prison. Lorsqu'elles bénéficient de thérapies ou de suivis, ce qui n'est pas automatiquement offert à toutes, elles ne sont pas nécessairement prêtes à appliquer les conseils qu'on leur donne. Lorsque la décision de changer vient de soi, les chances de réussite sont beaucoup plus élevées.

L'expression populaire *libre comme un oiseau* ne s'applique donc pas nécessairement aux ex-détenus. On pourrait dire qu'ils sont, d'une certaine manière, enfermés dehors. Il reste à savoir de quelle manière on pourrait mieux les guider.

**Marie-Ève Harrison**  
Journaliste

LIBRAIRIE GÉNÉRALE FRANÇAISE  
Librairie agréée



10, côte de la Fabrique, Québec G1R 3V7  
Détail: (418) 692-2442 / Collectivité: (418) 692-2449  
Télécopie: (418) 692-5372  
Courriel: lgf@biz.videotron.ca

## Un joint de jeunesse, un verre de trop...

**L**a nature humaine est ainsi faite que nous apprenons de nos fautes. On dit même qu'une chute permet de mieux se relever. Pourtant, il y a des situations où il faudra marcher recroquevillé pour le reste de ses jours, ou presque. Les erreurs de jeunesse sont-elles réellement pardonnées ? Voici le cas d'une jeune femme qui traîne le fardeau d'un événement banal depuis maintenant 14 ans.

Comme plus de trois millions de Canadiens, Lynda, détient un casier judiciaire. À 22 ans, pendant un spectacle de musique, elle a été arrêtée dans les toilettes du Colisée de Québec en possession d'un joint de marijuana. Au sous-sol de l'amphithéâtre avec environ 50 autres personnes, les policiers procédèrent à l'interrogation, la fouille, la prise de photos et d'empreintes avant de la renvoyer à la représentation.

*Malgré la croyance populaire, toute possession ou consommation de drogue, aussi minime soit-elle, est toujours criminelle et même passible d'une peine d'emprisonnement. La loi C-38, qui visait en 2003 la décriminalisation de la possession de petites quantités de marijuana, est aujourd'hui reléguée aux oubliettes.*

Six mois après les événements, Lynda reçoit une convocation de la Cour. Elle fait alors appel à un avocat de l'aide juridique. Il lui mentionne négligemment qu'elle n'a pas besoin de se présenter, car la cause va être reportée comme à l'habitude. Mais surprise, quelques semaines

après, elle reçoit par la poste un avis d'une amende de 200 \$ et un beau casier judiciaire !

En 2003, quelque 16 000 personnes se sont retrouvées devant les tribunaux uniquement pour possession de drogue. Des gens qui, selon Maître G., avocat de l'aide juridique, sont très mal informés des différents impacts négatifs reliés à un casier judiciaire.

**Un casier judiciaire nuit fortement à l'obtention d'emplois reliés à la sécurité, aux finances, à la politique et à tout ordre professionnel. De plus, il est impossible de voyager aux États-Unis et cause souvent des problèmes pour l'obtention de polices d'assurance de tous types.**

Effectivement, il est impossible pour une personne possédant un dossier criminel de faire partie d'un ordre professionnel et il reste souvent difficile pour elle de se trouver un emploi. Par ailleurs, elle ne peut voyager aux États-Unis, car ce pays refuse catégoriquement l'entrée aux criminels, et peut même éprouver des problèmes avec les agences d'assurances.

Pour sa part, lorsqu'elle a fait les démarches pour obtenir une assurance-vie, Lynda a dû subir une enquête qu'elle qualifie d'humiliante. Par chance, elle a trouvé une compagnie qui a accepté de l'assurer, car il en existe, comme Wawanesa, qui refusent les clients qui ont eu des démêlés avec la justice.

Dans sa recherche d'emploi, après plusieurs échecs lors d'entrevues pour lesquelles elle avait amplement les qualifications requises, Lynda a fini par mentir sur le sujet. Mais de plus en plus d'employeurs demandent des attestations juridiques, ce qui rend l'aveu obligatoire.

### Effacer le passé ?

Il est possible de demander un pardon après trois ou cinq ans selon l'infraction criminelle qu'on a commise, même si le processus est lourd. Lynda avait commencé les démarches il y a quelques années, mais elle les a finalement abandonnées à cause de leur complexité et de leur coût.

Concrètement, même s'il est possible de faire sa demande soi-même, il est fortement conseillé de faire appel à un avocat ou à un centre spécialisé, car plus de 80 pour cent des demandes faites par un particulier sont refusées. Le Centre National du Pardon (CNP), un organisme fédéral à but non lucratif, demande au minimum 470 \$ pour un pardon canadien et les délais sont d'environ deux ans.

Mais attention : un pardon canadien n'est pas reconnu aux États-Unis ! Si vous devez voyager chez nos voisins du Sud, il vous faudra obtenir une levée d'interdiction d'entrée aux États-Unis (US Entry Waiver) qui, elle, vous coûtera au minimum 930 \$ au CNP !

**David Meunier Vallières**  
Étudiant en communication publique  
à l'Université Laval

**L'inter MARCHÉ ST-JEAN**

Charlotte & Solange Courtemanche

850 rue St-Jean  
Québec, Qc.  
G1R 1R3

**522-4889**  
fax.: 522-4614

**CA**

**BERNARD MORIN**  
COMPTABLE AGRÉÉ

200-706, rue Saint-Joseph Est  
Québec (Québec) G1K 3C3  
☎ : 418-692-1077  
Télocopieur : 418-692-2953  
Internet : bmorin@bmorin.qc.ca

Bernard Morin, CA

## ...des conséquences pour la vie

**Q**ui pourrait croire que cette menue jeune femme est une criminelle? Pourtant, selon la loi, elle l'est. Depuis l'âge de 22 ans elle possède un dossier judiciaire et pas un jour ne passe sans qu'elle regrette l'impardonnable bêtise qui le lui a valu.

Son histoire est des plus banales. Apprenant qu'elle va être marraine, Caroline célèbre la nouvelle avec une copine, dans le confort de son chez-soi. À la fin de la soirée, elle décide de conduire son amie à son domicile en auto. Mais en revenant à la maison, une voiture de police l'intercepte. Elle ignore que son permis de conduire a été suspendu à cause d'une contravention impayée.

Le policier lui demande si elle a consommé et la fait souffler *dans la balloune*. Le taux de concentration d'alcool dans son sang dépasse la limite permise, soit 0,08. *L'alcool au volant, c'est criminel!*, au Québec, c'est bien connu. Caroline ne se doutait pas à quel point.

À la suite de son arrestation, dans sa cellule, Caroline a plongé dans un état de crise. Elle était hystérique, turbulente, même dépressive, selon le rapport de police. On a dû l'hospitaliser et tenter de la calmer. Elle dit avoir pris conscience à ce moment de ce qui lui arrivait et rêvait juste *d'aller pleurer dans son salon*.

Depuis son arrestation, Caroline vit un stress permanent. Chaque fois qu'elle prend sa voiture, elle a peur d'avoir un accident car ses assureurs ne sont pas au courant de l'existence de son dossier. S'ils l'apprenaient, elle ne serait plus couverte. Elle se résigne donc à payer pour le moindre petit accrochage.

Caroline reconnaît avoir commis une bévue en prenant sa voiture ce soir-là. *J'ai payé pour mon erreur : ma balloune m'a coûté 8000 \$!* Selon la SAAQ, le prix minimal pour recouvrer son permis de conduire après avoir été arrêté en état d'ébriété est de 4050\$. Plus les frais d'avocats lorsque l'on est accusé au criminel.

### Une étiquette permanente

Caroline ne se considère pas alcoolique. C'est pourtant ainsi que sa famille et les représentants de la loi l'ont traitée, dit-elle. *En vieillissant, je m'assagis : je trouve ça plate car l'étiquette, elle ne me va plus. Je ne suis pas une ivrogne!* Elle dit avoir assez payé et ne comprend pas qu'une erreur de jeunesse puisse à ce point mener sa vie.

À cause de son dossier, des policiers l'arrêtent souvent, à toute heure du jour ou de la nuit. *Simple vérification*, lui répondent-ils. La seule vue d'une voiture de patrouille la rend nerveuse.

Les statistiques de la SAAQ démontrent que les 16-24 ans sont à l'origine de 50 pour cent des délits reliés à la vitesse au volant. Ce groupe d'âge constitue aussi la majorité qui fréquente les bars et les discothèques, double association qui fait d'eux des délinquants potentiels. Selon Caroline, les policiers ont le jugement facile lorsqu'il est question d'un jeune au volant.

Elle a pensé faire une demande de pardon pour que son délit soit rayé de son dossier. Mais avec toutes les conséquences que cela suppose, elle y repense à deux fois. D'abord, il y a les coûts reliés à la demande qui approchent les 400 \$. Après, pas question de commettre un autre délit. Ce n'est nullement son intention, elle le précise, mais qui sait ce que la vie réserve. Elle est restée près de six mois enfermée chez elle, après son arrestation et ne veut pas repasser par là.

### La rage au cœur

Malgré son allure quasi juvénile, Caroline a mûri. La fureur allume son regard lorsqu'il est question des récidivistes de l'alcool au volant. Elle qui a longtemps travaillé dans les bars et les restaurants de Québec déteste voir des clients partir avec *un verre de trop dans le nez* tous les soirs. Elle trouve aberrant que ces gens dont la consommation d'alcool est quotidienne ne soient jamais épinglés par les policiers. Elle rage en évoquant

cette cliente, qui, quotidiennement prend son demi-litre de vin puis, sans aucune gêne, repart avec sa voiture. *J'habite à deux coins de rue, l'imite Caroline qui lance, juste à penser à la dame : Ben prends pas ton char!!!*

Cette histoire l'a beaucoup aidée à se responsabiliser. Elle fuit les gens qui influençaient négativement sa vie et a maintenant des perspectives d'avenir différentes. Sa mésaventure lui a appris à sortir et rester à jeun. Elle aimerait oublier cette étape de sa vie mais n'y arrive pas.

*La modération a bien meilleur goût*, disait le slogan. Caroline a compris le message et ce que cela signifie. Elle ne prend plus le volant après avoir consommé et souvent, se porte volontaire comme chauffeur désigné. Elle clame cependant haut et fort : elle aurait compris pour bien moins cher!

*Andréanne St-Pierre  
Étudiante en communications  
à l'Université Laval*



CENTRE DE  
FORMATION  
DE QUÉBEC Inc.

265, rue de la Couronne  
Bureau 300  
Québec (Québec)  
G1K 6E1

**(418) 648-1617**

Télécopieur:  
(418) 648-8676  
Adresse électronique:  
cfq@qc.qlr.com  
www.cfq.ca

# La liberté des pauvres

**L**e printemps est enfin là qui nous donne des ailes, la nature se réveille, un vent de liberté vient balayer la grisaille et faire place à l'éclosion de nos rêves. Mais ce vent bienfaiteur souffle-t-il de la même façon pour tout le monde ? La liberté a-t-elle le même sens selon que l'on est pauvre ou non ? La pauvreté est-elle une entrave à la liberté ?

## À l'abri du besoin ...

La pauvreté a été qualifiée, lors de la Conférence mondiale sur les droits humains tenue à Vienne en 1993, comme un déni de droits humains et comme une violation de la dignité humaine. De plus, elle a été définie par le Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies en 2001 comme étant *la privation pour un être humain, de manière durable ou chronique des ressources, des moyens, des choix, de la sécurité et du pouvoir nécessaires pour jouir d'un niveau de vie suffisant et d'autres droits civils, culturels, économiques, politiques et sociaux.*

Quand on est pauvre, il faut s'adapter aux contraintes de la privation, que ce soit d'aliments, de confort, de soins, d'information, d'instruction, souvent même de ce qui est considéré comme le minimum vital. Or, la liberté, c'est l'indépendance, le pouvoir d'agir, de choisir et de refuser. L'antagonisme est flagrant : la liberté de jouir d'un niveau de vie suffisant pour assurer son bien-être s'envole lorsque l'on subit les contraintes de la pauvreté et que l'on tombe en situation de survie (dépendance des aides communautaires, activités illégales de survie telles que la prostitution, le travail au noir, le vol, etc.).

## Pouvoir penser ...

Dans un tel contexte où chaque jour est un combat pour satisfaire ses besoins de base, où chaque jour est un stress, on comprend aisément que la liberté de rêver soit un produit de luxe : rêver coûte cher ! Or la liberté de penser commence par la liberté de rêver.

Mais quand l'indigence et son lot de contraintes rendent inaccessible tout rêve d'une vie meilleure, la liberté de penser n'a plus sa place au quotidien, pas plus que celle d'entreprendre ou de créer. Il est alors utopique de faire des projets, de rêver de voyages, utopique aussi de s'accorder du temps de qualité pour relaxer ou réfléchir à son avenir, ou de rêver de plaisirs simples.

Pourtant, Roger Bouffard, ancien soudeur dans une grosse compagnie pétrolière, affirme qu'il se sent beaucoup plus libre depuis qu'il a pris la décision de ne pas retourner travailler après son accident, selon lui la liberté n'est pas uniquement matérielle. La liberté est aussi liée au concept du bien-être qui privilégie le choix de mener le genre de vie que l'on souhaite et cette liberté-là n'a parfois pas de prix pour certains.

Pour d'autres, ceux qui sont victimes de la pauvreté et essentiellement des personnes seules, des familles monoparentales et de plus en plus de jeunes dans la vingtaine, c'est fatalement l'exclusion sociale. Dans cette situation, la liberté de penser n'est plus qu'une vague notion philosophique qui ne les concerne pas, de même que la liberté d'agir et d'être entendu.

## Pouvoir s'intégrer ...

Heureusement, grâce à des organismes de solidarité, ces exclus peuvent espérer une main tendue et se sentir exister à nouveau. Le Rapport sur les conséquences sociales de l'appauvrissement, de l'organisme Centraide Québec, indique : *que ce soit par des interventions comme les dîners communautaires, les ateliers d'apprentissages de toutes sortes [...] toutes ces formes d'actions aident les personnes pauvres à prendre conscience de leur valeur et des*

*compétences qu'elles possèdent, à en acquérir de nouvelles et à les faire valoir dans d'autres domaines de leur vie et de leur milieu.*

C'est en participant à ce type d'activités que les victimes de la pauvreté peuvent retrouver un peu de la confiance et de l'espoir perdus, reprendre peu à peu le contrôle sur leur vie et retrouver une utilité sociale. Ne plus subir son destin décidé par d'autres mais redevenir un citoyen participatif serait retrouver sa liberté économique et sociale, car la pauvreté limite aussi la capacité et l'intérêt à prendre une part active au développement de sa communauté, que ce soit au niveau local, régional, provincial ou national.

Quand la pauvreté dépouille un être humain de ses libertés fondamentales, les contraintes qui en résultent sont bel et bien une entrave à la liberté. Il faut cesser d'envisager la pauvreté comme une fatalité et se remémorer les propos de Nelson Mandela : *Éradiquer la pauvreté n'est pas un geste de charité, c'est un acte de justice. C'est la protection d'un droit fondamental de l'homme, le droit à la dignité et à une vie décente. Tant que la pauvreté existera, il n'y aura pas de véritable liberté.*

Pourtant, si la pauvreté est une entrave à la liberté, la richesse, se demande Roger, n'en est-elle pas une autre, sous ses allures de cage dorée ?

**Claude Bertrand**  
Étudiant en Lettres  
à l'Université Laval

**Examen de la VUE**  
sur place

Financement 12 mois sans intérêt.

**Jacques Langlois OPTICIEN**

**Limoilou**  
455, 3<sup>e</sup> AVENUE  
(ouvert mercredi soir et jeudi soir)  
**523-6690**

**Centre-ville**  
460, St-Joseph Est  
(ouvert le samedi, stationnement gratuit)  
**529-9351**

# Dérappages autour de la liberté

**C**haque jour aux nouvelles, on annonce que la liberté régresse: un journaliste a été emprisonné pour avoir critiqué son gouvernement; un photographe a été assassiné pour avoir vu une prison illégale; une femme a été lapidée pour avoir désobéi à une loi religieuse, etc.

Évidemment, le Canada est «plusse meilleur» que ces pays: sa charte des droits et libertés garantit l'égalité de tous ses citoyens... Sont-ils vraiment tous égaux et libres? Ont-ils tous les mêmes chances dans la vie? Qu'en pensent les hommes qui reconstruisent leur vie à L'Armée du Salut?

## Une utopie

**Robert**, 48 ans, cite Patrick Watson, un journaliste canadien des années 70, pour dire que la liberté n'est qu'une utopie. *On doit toujours répondre à quelqu'un ou à quelque chose*, affirme-t-il. Que ce soit envers le gouvernement, soi-même ou même envers Dieu, nous sommes dépendants. Même la démocratie sous laquelle nous vivons est utopique; il rappelle la loi des mesures de guerre invoquée par Trudeau.

Robert se considère toutefois libre s'il se compare à d'autres qui n'ont peut-être pas la liberté de penser. En effet, il tient à conscientiser les gens sur leur paresse mentale; il veut qu'ils *se posent les questions eux-mêmes plutôt que de les poser aux autres*. Pour Robert, penser par soi-même est une preuve de liberté parce que la vie spirituelle fait partie de la sagesse, et être sage, c'est être libre.

**Michel**, 48 ans, abonde avec ce sens utopique de la liberté. Il se questionne sur nos gouvernements: bien qu'ils nous demandent nos idées lors de leurs congrès, elles ne semblent pas être retenues. Il cite Andrée Boucher qui, malgré l'avis contraire de ses citoyens, a fait construire son hôtel de ville.

Il va même jusqu'à dire que tous les

paliers de gouvernement sont pareils: lors d'une élection, on ne fait que *changer de faces*. Après quatre ans, on se rend compte que les élus ont coupé partout et qu'ils n'ont pas construit de logements sociaux. *Y vont penser à leurs poches, et après ça, y reste des miettes*, ironise-t-il. *Dans une société plus libre, les politiciens nous écouteront plus*. Aussi, la loi serait la même pour tous.

## Des inégalités

Comment peut-on parler de l'égalité devant la loi quand des gens comme lui se font interpellés lorsqu'ils s'assoient sur un banc? Est-ce à cause de leur allure? de l'heure du jour?

Michel dit que plusieurs résidents, souvent en probation, se font interroger par la police lorsqu'ils se sont éloignés de l'édifice de la Côte du Palais. Il va même jusqu'à dire que l'acharnement policier sur des marginaux comme lui laisserait filer des vrais criminels tels les trafiquants de drogue (il en était un lui-même, et il affirme que son meilleur fournisseur était... un policier).

Il est considéré comme marginal à cause de ses problèmes personnels. En effet, Michel vit présentement une séparation et doit verser une pension alimentaire. Il est coincé parce que la pension est perçue directement de son chèque de bien-être social, ce qui lui laisse 380\$ par mois. Il a voulu expliquer au fonctionnaire qui la perçoit qu'avec un *arriérage* de 80\$ par mois, il pourrait se louer une chambre, remplir son frigo et payer son dû quand il en aurait les moyens. Mais le percepteur n'a rien voulu entendre. *Si un jour t'as des malheurs, je te souhaite de tomber sur un fonctionnaire pareil comme toi et de connaître ce que c'est, manger de la misère*, lui a-t-il lancé.

## La démission

**John**, 31 ans, va encore plus loin que Robert et Michel. Il pense que la seule liberté qui nous reste, c'est celle de démissionner de notre emploi. Autrement,

tout semble être réglementé: il faut un permis pour être mécanicien, pour coiffer, pour conduire, pour vendre de l'alcool... Selon lui, tous ces permis sont inutiles; ils ne servent qu'à faire fonctionner les écoles et les cours de justice; il dénonce l'empêchement fait aux gens qui ont servi leur peine de sortir du pays ou d'occuper certains métiers. *Ce sont toujours les mêmes qui se graissent la patte*, dénonce-t-il en parlant des gouvernements qui chapeautent l'émission et la régulation de ces permis.

Il déplore aussi l'*oppression* de la justice envers les personnes qui s'autodétruisent. Pourquoi s'acharner sur quelqu'un qui incendie sa maison, qui fume un joint tranquillement chez lui ou même qui tente de se suicider? Sur ce point, il trouve farfelu que les gens qui *manquent leur coup* reçoivent une amende.

Alors, le plus meilleur pays au monde est-il une terre aux libertés infinies? Tous les citoyens sont-ils égaux? Ont-ils tous les mêmes chances?

*Pierre Guy Veer*  
Étudiant en Lettres  
à l'Université Laval



COMPLEXE  
FUNÉRAIRE DE LA  
CITÉ

JEAN GUAY

1600, AVENUE LE GENDRE  
SAINTÉ-FOY (QUÉBEC)  
G2G 2W5  
T 418.658.1600  
1.877.685.1600  
F 418.658.2415

## Ô Canada

Ô Canada! Pays de tolérance et de respect! Clamons bien fort notre credo : les droits et libertés de l'humain! Même liberté de religion, mais surtout pas devant moi!

Notre désir de tout vouloir séculariser et la liberté de religion sont des paradigmes qui s'entrechoquent, surtout par les temps qui courent! On fuit la religion comme la lèpre. Notre épiderme sensible rend la question *démangeante*. Visiblement en mal d'identité, on ne tolère pas celle de l'autre. Alors on veut tout rendre homogène, pareil, décoloré de tout essence, au nom de valeurs qu'on PRÉTEND si bonnes. Mais voici que quelques questions me laissent à réfléchir...

Demander à un croyant de garder chez lui ses croyances et coutumes, qui font pourtant partie de sa vie dans toute sa globalité, n'est-ce pas un moyen de refuser de voir chez lui sa différence, de la masquer, voir de la nier? La sécularisation ne serait-ce pas un moyen de gommer cette différence, pour rendre tout le monde semblable à la masse, à la masse qui ne sait plus reconnaître en l'autre son prochain, quelqu'un qui ne lui ressemble peut-être pas mais qui tend à partager avec lui? Pourquoi vouloir tout rendre pareil?

À vouloir rayer tout religieux partout, on crée isolement, les regroupements fermés, l'indifférence et l'incompréhension des autres. À quand l'école où l'on dispensera les cours pour des groupes musulmans, pour des groupes juifs, pour des groupes chrétiens, de groupes non-croyants, de façon différente, mais tous ensembles, partageant les mêmes récréations, la même cafétéria, la même équipe de sport? Elle est là la vraie ouverture, non?

Une pomme verte ne goûte pas la fraise, une fraise ne goûte pas la banane et la banane ne goûte pas l'ananas. Personne ne réussira à m'en convaincre. Et par chance parce que tous ensemble, ça fait une tellement bonne salade de fruits!!

Suzanne Prince

## Sectes ou mouvements religieux ?

**P**ar un bel après-midi, j'annonçais à mon père, avec beaucoup de fébrilité, qu'enfin j'allais rencontrer des gens de l'Église de Scientologie dans le cadre de mon travail scolaire. Vous imaginez sa réaction: *Non ! Franchement, ce n'est pas nécessaire. Ces gens- là vont essayer de t'emboîter, ils vont te rentrer des idées dans la tête pour te vider les poches pis t'embarquer dans leurs affaires...*

- *Inquiète toi pas 'pa, lui répondis-je. J'ai pas une cenne...*

Apparemment, ça ne l'a pas rassuré. Alors j'ai bien dû lui dénicher quelques bons exposés en matières de nouvelles religions pour tenter de défaire le mythe de la grosse méchante secte.

### Nouveau départ

L'utilisation de la nomination *nouvelles religions* n'a rien d'une approche délicate afin d'éviter les foudres de qui que se soit. Rien à voir avec le *politically correct*, souvent hypocrite et prétentieux, qui a peur de dire les choses telles qu'elles sont. La vraie raison, c'est que la définition du mot *secte* ne veut aujourd'hui plus rien dire. Elle est chargée de tous les lourds mythes et en biaise totalement la compréhension. De plus, comment peut-on en arriver à une définition de ce mot quand même le mot religion ne fait pas consensus? D'où la limite obscure entre les groupes qui sont religieux, et ceux qui ne le sont pas...

### Théorie sans preuve

Une des théories les plus répandues par certains défenseurs des victimes de sectes ne s'appuie sur aucune preuve qui tienne la route : celle du fameux lavage de cerveau. Aucune recherche sérieuse n'a pu prouver une telle possibilité, surtout que les membres de la très grande majorité des groupes participent à la vie en société dans les mêmes sphères d'activités que nous. Même que cette théorie est, en pratique, impossible à appliquer. Rien à voir avec les robots incapables de réfléchir qu'ils *devraient* devenir.

De plus, dans le livre *Pour en finir avec les sectes*, James T. Richardson rappelle que cette théorie, qui nie tout intérêt ou volonté de la personne membre pour le groupe, ignore totalement le côté thérapeutique prouvé de la participation à de tels groupes. D'ailleurs, les études de spécialistes en la matière, tels Alain

Bouchard, Suzanne Palmer et Rolland Chagnon, démontrent qu'environ 85 pour cent des anciens adeptes décrivent leurs expériences comme positives, comme un cheminement qui leur a aidé à grandir. Et bien rares ceux qui restent dans ces groupes plus de trois ans. Pas de symptômes d'aliénation, pas de terribles traumatismes. Évidemment, on ne retient que les rares groupes qui ont connu une fin tragique. Mais rappelons-nous que toutes les grandes religions ont d'abord été considérées comme des sectes. Même l'Armée du Salut, il n'y a pas si longtemps...

C'est pourquoi M. Bouchard pense que le mot secte participe à l'exclusion des gens faisant partie des personnes-membres plutôt qu'à une véritable compréhension du phénomène spirituel produit. Bref, cette lutte contre les méchantes religions ne prend nullement en considération l'humain qui vit sa spiritualité d'une manière tout simplement différente.

Alors, heureusement pour mon petit papa, je ne crois pas me transformer en scientologue demain matin, quoi que si l'envie me prend, dites-vous que j'ai la LIBERTÉ de le faire, ce qui me donne DROIT à votre respect.

Suzanne Prince  
Étudiante en science des religions  
à l'université Laval

# Conjuguer handicap et liberté

**L**a Déclaration universelle des droits de la personne stipule que tous les êtres humains naissent libres et égaux, en dignité et en droits. Or, certaines personnes naissent avec un handicap.

Quelques uns voient leur infirmité comme un obstacle, d'autres en font un défi à relever comme c'est le cas pour Jean-François Crépault qui est né aveugle. Il a donné à sa vie un cours *normal* malgré sa différence. Avec son sourire engageant, cet homme qui irradie le bonheur, confie comment il arrive à conjuguer handicap et liberté.

## L'homme

À 35 ans, Jean-François mène une vie tout à fait normale: il est papa, fait le métier de son choix, s'adonne à un sport qu'il adore et effectue, *comme tout le monde*, les travaux manuels dans la maison.

Avant de perdre complètement la vue à la suite d'une maladie de la rétine détectée lorsqu'il avait 14 ans, Jean-François a fait du ski alpin et du vélo. Il a également appris à lire et à écrire, l'alphabet régulier comme le braille. Il assure qu'il a bien profité du peu de vision qu'il a eu: *Pour moi, trois pour cent de vision a été extraordinaire. Je me rappelle les arbres, la lune, le visage de mes parents, le profil de mes voitures préférées.*

Encore aujourd'hui, Jean-François a des images plein la tête et de l'imagination à revendre : c'est lui qui a dessiné les plans de sa maison. Il a choisi les matériaux, les meubles, les couleurs, les textures. Et après avoir vu le résultat, impossible de nier qu'il a...de l'œil!

La détermination de Jean-François l'a mené au succès qu'il se promettait. Depuis 1999, il travaille comme physiothérapeute dans une prestigieuse clinique. Son charisme et sa passion pour le métier lui ont permis de se forger une excellente réputation dans le milieu de la pratique privée, malgré son infirmité.

En plus d'être père de deux fillettes, Jean-François trouve le temps de pratiquer un

sport *paralympique* qui le passionne: le *goalball*. La partie se joue avec un ballon contenant des clochettes qui aident les athlètes à s'orienter.



Jean-François Crépault

## Brimée, sa liberté?

Étant né avec son infirmité, Jean-François considère qu'on ne lui a rien enlevé. Toutefois, certaines contraintes inévitables le dérangent.

Pour se déplacer, il doit se fier aux yeux des autres. *La plus grande prison pour un aveugle est le manque d'autonomie dans ses déplacements*, confesse-t-il. Amateur de travaux manuels, il confie qu'il aimerait bien prendre la voiture et aller magasiner ses outils en *solitaire*. La psychologue Viviane Ruest corrobore ses dires quand elle affirme que l'une des choses que l'on recherche le plus dans notre développement c'est l'autonomie.

Socialement, sa liberté est également brimée. *Quand tu es aveugle, ce sont les gens qui doivent venir vers toi car toi, tu ne les vois pas*, explique Jean-François. Caroline Hébert, psychologue et enseignante à l'université Laval confirme qu'il doit d'abord y avoir échanges visuels pour vérifier la disponibilité de l'autre à nous parler. Le contact visuel dont est privé Jean-François est donc, en temps normal, un élément facilitateur des échanges sociaux.

Le jugement des autres contraint Jean-François à soigner son apparence davantage que la plupart des gens. Sans cela, dit-il, ils seraient rebutés et c'est alors que le confinement et l'emprisonnement dans le handicap deviendraient inévitables. De même, il soutient qu'il n'a pas droit à

deux chances : *Si je vais travailler avec des bas dépareillés, les gens ne se diront pas que je me suis trompé comme n'importe qui l'aurait fait! Ils diront que c'est parce que je suis handicapé.*

Pour lui, ce qui prime, c'est de se confondre dans la société des voyants. Il souhaite avoir l'air normal et être traité comme tout le monde.

## Trois forces

Pour pallier son handicap visuel, Jean-François mise sur trois forces : l'autonomie, l'adaptation et la communication. C'est ce que Viviane Ruest appelle la résilience : la capacité d'utiliser son infirmité en tant que force plutôt que faiblesse. Jean-François a décidé que son handicap ne faisait pas partie de ce qu'il souhaite présenter au monde extérieur. Ainsi, en étant le plus autonome possible, il sent qu'il s'accomplit, qu'il ne repose pas uniquement sur la responsabilité d'un aidant.

Par ailleurs, plus sa capacité d'adaptation (nouveaux lieux, nouvelles situations) est grande, moins son handicap lui semble un fardeau. Il conclut en disant : *Si tu as une langue, tu vas n'importe où, tu fais ce qu'il te plaît. Moi, ma parole, c'est ma liberté. Je peux me rendre au bout du monde, rien ne m'en empêchera.*

Jean-François Crépault croit que la véritable liberté est celle de l'esprit. Il y aura toujours des contraintes physiques qui constitueront des obstacles à surmonter. Cependant, lorsque l'esprit est libre, tout devient possible.

Souriant, il assure qu'il jouit de la vie telle qu'elle se présente, qu'il voit simplement les choses autrement !

Il va même jusqu'à prétendre que son handicap ferait partie de son charme ! Reste à voir de quelle façon les autres non-voyants composent avec les obstacles que leur impose la vie.

*Noémie Cimon-Mattar*  
Journaliste

# Choix limités ou liberté brimée

**L**es besoins primordiaux d'un homme ou d'une femme limités physiquement sont les mêmes que ceux de tout le monde: l'amour, l'emploi, une vie sociale enrichissante, un accès à des services adéquats et une liberté de choix dans sa propre vie.

Mais est-ce utopique de penser que les gens ayant un handicap mineur, non visible, sont capables de concilier leur liberté individuelle, leur autonomie et leur liberté de choix? Premièrement, définissons ce qu'est une personne handicapée. L'Office des personnes handicapées a récemment actualisé sa définition qui dit désormais: *Toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes.*

Bien beau tout cela mais la fibromyalgie, par exemple, (douleur généralisée dans les muscles, les ligaments et les tendons rattachant les muscles et les os) qui touche 900 000 Canadiens, réduit aussi considérablement l'autonomie des gens qui en sont atteints, sans toutefois que l'on remarque quelque anomalie à l'œil nu.

Et dans les cas où la limitation d'un individu est moins visible que celle de quelqu'un en chaise roulante, la liberté de

l'être humain peut également être brimée par des contraintes aussi anodines que l'impossibilité de prendre l'autobus. Quand notre liberté de choix se trouve limitée et diminuée, sommes-nous aussi libres et égaux? Mais surtout, une question se pose: est-ce qu'être atteint d'une déficience réduit aussi la liberté des gens qui entourent ceux qui en souffrent?

## L'entourage

Une limitation de choix entraîne inexorablement une aliénation de la personne handicapée par le groupe social. Quand on ne peut modifier ses conditions sociales et qu'on subit bon nombre de contraintes, c'est aussi nos proches qui doivent accepter d'être diminués et voir leurs choix réduits. Prenons comme exemple le syndrome Gilles de la Tourette, caractérisé par des tics moteurs et verbaux qui varient en fonction de facteurs psychosociaux.

Lorsqu'affligé par cette déficience, le train de vie est affecté par des troubles obsessionnels-compulsifs, de l'hyperactivité et un déficit d'attention de 50 pour cent, ce qui est huit fois plus que le reste de la population. Imaginez donc la réaction d'un ami, un parent et même un chum ou une blonde face à ces tics involontaires! Souvent, la complexité de ces manifesta-

tions incontrôlables laisse l'entourage de la personne perplexe: il peut sembler difficile de croire qu'il s'agit bien de réflexes involontaires.

Pour la plupart des gens, la décision d'avoir des enfants se fait en fonction de l'emploi, de la qualité de vie et de la situation monétaire. Lorsqu'une personne atteinte du syndrome de Tourette décide d'avoir une progéniture, l'enfant à naître a 50 pour cent de risques de contracter la maladie. La maladie ne brime donc pas que la liberté de la personne affligée mais limite l'éventail de ses choix.

Avoir des enfants est une responsabilité mais lorsque l'on n'a pas la capacité de s'en occuper, un choix s'impose. Le fait de vivre avec une injustice mineure peut sembler inique devant cette option imposée par la vie. Maladie héréditaire ou pas, le dilemme reste: choisir entre sa liberté et celle d'un enfant à naître.

*Jean-François Prémont  
Étudiant en communication  
Université Laval*

PLUS QUE 4 MINUTES AVANT LA FIN DU 2 POUR 1

2X1 TOUS LES JOURS  
BIÈRE CANADIENNE  
21H30 A 22H00  
23H30 A 24H00

**Le Bal du Léopard**

1049 3ième Avenue  
Québec, Limoilou, ☎ 529.3829

# Libre entre les deux oreilles !

**L**a liberté? Ça se passe entre les deux oreilles! Boutade ? À peine, car chacun décide de ses priorités, de ses envies et des moyens pour arriver à ses buts, réaliser ses désirs, ses ambitions, ses fantasmes, dépasser ses limites et vaincre les obstacles dressés par la vie.

Mais en convenant que la *liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui*, (article IV de la Déclaration des droits de l'homme de 1789, lors de la Révolution française), il faut reconnaître que l'usage fait de cette liberté contrevient souvent à la définition. Les excès de ceux qui s'en réclament pour imposer leurs vues (l'histoire nous apprend jusqu'où sont allés ceux de 1789) prouvent quels écarts se permettent les manipulateurs, autant que ceux qui les croient et les suivent. Avec eux, la liberté a tout à perdre.

Son sur île déserte, Robinson Crusoé était libre de toutes les contraintes sauf de celles qu'il se créait. Ou plutôt celles que le besoin survivre puis de vivre, générerait. Quand il a découvert Vendredi, la condition des deux hommes a changé et leur idée de la liberté aussi.

Celui qui vit un confinement, une maladie, une absence de liberté sait qu'à certains moments, l'être s'invente un terrain neutre, une condition, une île déserte pour respirer. Même les geôliers d'Auschwitz ou de Guantanamo ne peuvent empêcher un prisonnier de s'évader dans sa tête. La

liberté reste la plus personnelle des conquêtes.

L'enfant qui grandit explore les limites de son univers. Il traverse des étapes où les adultes lui définissent les frontières du monde. Rapidement, il désire s'échapper pour atteindre ce qu'il définit par le mot *liberté*. En quittant la famille, il découvre d'autres limites à son rêve et réalise qu'après chaque frontière franchie, il en reste toujours une autre. Celui que son éducation a le mieux préparé élaborera sa propre définition de l'état de liberté auquel il aspire. Là se trouve le plus difficile des défis à relever : savoir ce qu'on veut. Essayez seulement d'écrire en moins de 50 mots ou en une seule phrase ce qu'est la liberté pour vous...

Les derniers mois ont été lourds d'événements qui remettent en question les notions que nous avons, ici, de la liberté. Le vieil adage qui dit *ma liberté commence où finit la tienne* s'avère et nous nous redemande jusqu'où nous sommes prêts à laisser aller l'autre sans qu'il compromette notre liberté.

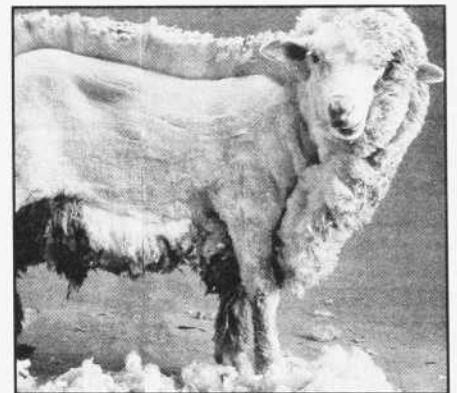
Le mot porte tous les abus et toutes les vertus parce qu'il joue autant sur les valeurs individuelles que collectives. Depuis peu, il semble que tout interroge nos choix de liberté : des gens venus d'ailleurs provoquent un débat sur nous face à leurs us et coutumes confrontés aux nôtres; l'affaire des caricatures questionne notre liberté d'expression comme le jugement de la Cour suprême sur le port de la dague des Sikhs soulève celle de la sécurité à l'école et des symboles religieux.

La nouvelle mission de nos militaires en Afghanistan et les décisions radicales du premier ministre Harper dérangent

aussi. Et puis, ces choix des gouvernements provincial et locaux concernant les garderies, les tarifs d'électricité, la mort du zoo, le parc Orford, les investissements en tourisme et soins de santé, etc. Jusqu'aux enfants qui, devenus jeunes adultes, entrent en rébellion contre nos valeurs, nos goûts et nous-mêmes...

La liberté s'apprend et se cultive; son visage diffère pour chacun. Pour la préserver il faut savoir clairement ce qu'elle représente pour nous, apprendre à la jeunesse à le découvrir pour eux, surtout en discuter sereinement.

Notre monde parle peu d'éducation civique, de civisme même, (cette foule de petites choses qu'on ne fait pas et qui rendent la vie agréable ou infernale...) pourtant, cela relève du respect des autres si indispensable à toute liberté. Les temps nouveaux où entre l'humanité exigent de chacun qu'il sensibilise ses proches à la nature même de la liberté et à nos libertés.



Sinon, on se retrouvera tous dans un univers fermé pour avoir, comme les animaux, marché aveuglément derrière un chef, vers l'asservissement, l'esclavage et l'anéantissement. Et cela arrivera sans intervention extra-terrestre. L'homme a déjà montré qu'il peut très bien se détruire sans aide !

Olive

**Plus que jamais engagée auprès des gens dans les quartiers de Saint-Jean-Baptiste, du Vieux-Québec et du Petit Champlain !**

**Desjardins**  
Caisse populaire de Québec

Conjuguer avoirs et êtres

Deux adresses, une seule Caisse:  
19, rue des Jardins  
550, rue Saint-Jean

Téléphone : (418) 522-6806  
Télécopieur : (418) 522-2365



## Les aînés et leur santé

Une étude de Statistique Canada révèle que les personnes âgées pauvres ou ayant peu étudié ont tendance à moins utiliser les services de santé que celles qui sont riches et instruites. Le principal facteur qui conduit les aînés à consulter un

médecin est le nombre de problèmes de santé chroniques dont ils souffrent. Alors que quatre millions de personnes âgées de 65 ans ou plus constituent 13 % de la population, le tiers des hospitalisations et plus de la moitié des journées d'hospitalisation leur sont attribuables. De plus, neuf personnes âgées sur 10 ne vivant pas en établissement ont déclaré lors de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadi-

ennes, qu'elles avaient pris au moins un médicament le mois précédent.

Selon Statistique Canada, les femmes âgées ont tendance à prendre une plus grande variété de médicaments que les hommes. Les médicaments les plus couramment utilisés par les personnes âgées sont les analgésiques ou narcotiques, les médicaments pour le cœur, contre l'hypertension et les maux d'estomac.

## Découverte sur l'Alzheimer



Des chercheurs de l'Université Laval ont découvert que des cellules de la moelle osseuse permettent d'arrêter la progression de la maladie d'Alzheimer et même de l'enrayer. Cette découverte médicale bouleverse les croyances populaires de cette maladie incurable.

Après 15 ans de recherche sur des souris transgéniques atteintes d'Alzheimer, l'équipe de chercheurs de la faculté de médecine, dirigée par Serge Rivest, a découvert que la moelle osseuse possède des cellules capables d'arrêter la progression de la maladie. Jusqu'à récemment, le monde médical croyait que ces cellules contribuaient à la formation de plaques séniles dans le cerveau, menant à l'Alzheimer.

Les anti-inflammatoires utilisés par les gens atteints d'Alzheimer sont à éviter car ils enlèvent le moyen naturel de défense que sont ces cellules. L'équipe de Rivest tente non seulement d'arrêter la progression de la maladie mais aussi de l'enrayer. Les cellules seront prélevées chez les patient souffrant d'Alzheimer et réinjectées dans leur corps.

## Des HLM à rénover

La fédération des locataires de HLM du Québec demande au gouvernement d'augmenter les budgets de rénovation ainsi que la construction de 2000 nouveaux édifices à la grandeur du Québec. La majorité des HLM du Québec ont 25 ans d'âge. À Québec, c'est plus de 45 édifices qui ont besoin de rénovations majeures cette année mais l'Office



**Yves  
Boissinot**  
Pharmacien

## La Feuille Enchantée

Librairie du mieux-être

Livres - Musique - Encens - Tarots - Pendules

710 rue St-Jean (418-522-1234/28) 28 Carignan Victoriaville (819) 758-5150

# velles de notre monde...des nouvelles de

municipal n'a de sous que pour en réparer la moitié. L'office a obtenu une subvention de 5,6 millions de la province alors qu'elle aurait besoin du double pour réparer les toits et les fenêtres qui coulent et changer les tapis et les comptoirs usés. Une pétition devrait être acheminée au ministre des Finances, Michel Audet, afin de le convaincre de poser un geste pour rénover les HLM. La ministre Danielle Normandeau a fait savoir qu'elle ne détient pas les cordons de la bourse.

## Robert-Giffard et sa mission

L'hôpital Robert-Giffard souhaite transférer sa section hébergement sous la gouverne du Centre de santé Québec-Nord, afin de se consacrer à sa mission de soins psychiatriques.

D'ici deux ans, Robert-Giffard conserverait 225 lits de soins actifs en psychiatrie, tandis que les 450 patients hospitalisés en longue durée ainsi que le personnel relèveraient du réseau de première ligne. Les patients demeureront dans l'hôpital, le transfert étant administratif. Les employés auront le choix d'aller en soins psychiatriques actifs ou demeurer en longue durée sous l'administration du Centre de santé.

L'établissement qui compte 161 ans d'histoire était, à l'origine, un asile car il ne disposait pas de moyens thérapeutiques pour traiter la maladie mentale. L'institution qui relevait des Sœurs de la Charité et connu sous le nom de Saint-Michel-Archange a déjà compté plus de 5000 patients. Jusque dans les années 80, c'était une ville dans la ville, avec un statut de municipalité, sa ferme et ses services de policiers et pompiers.

Depuis, une mission de traitement s'est développée : 96 % des services y sont maintenant donnés en clinique externe et dans la communauté. L'hôpital se détacherait donc de sa mission d'hébergement pour être axé sur le traitement et son centre de recherche. D'ici la fin de 2007, le pavillon Roy-Rousseau serait aussi démoli.

## Le Vatican et la science

Le Vatican appelle la science à la rescousse avec un congrès international sur l'embryon humain. Pour l'Église catholique, l'embryon humain est une personne dès sa conception et doit être respecté et protégé. L'Église cherche à convaincre l'opinion publique et les décideurs politiques que arguments ne sont pas du ressort de la seule théologie mais qu'ils ont une base scientifique et anthropologique.

L'évêque néerlandais Willem Jacobus Eijk, également médecin et spécialiste de la bioéthique, estime que les connaissances embryologiques et génétiques actuelles fournissent des indications précieuses sur le fait que l'embryon a l'identité d'une personne humaine.

Avec saint Thomas d'Aquin, l'Église s'est longtemps appuyée sur les théories du philosophe grec Aristote pour soutenir que l'enfant à naître recevait son âme au 40<sup>e</sup> jour de sa conception. Le Vatican a également recours à

des arguments scientifiques pour s'opposer au mariage homosexuel.

## Les Amis de la vie

Depuis deux ans, Réjean Lévesque, policier à la retraite, se consacre à la prévention du suicide en parcourant le Québec et le Nouveau-Brunswick afin de donner des conférences sur la prévention du suicide dans les écoles, les résidences pour personnes âgées, les pénitenciers et les entreprises. Au cours de sa carrière, M. Lévesque a maintes fois fait face à la détresse de personnes suicidaires. *J'ai eu à intervenir auprès d'un enfant de huit ans qui voulait se suicider à cause du taxage à l'école. Et on a évité le suicide d'un monsieur de 83 ans qui vivait isolé dans un sous-sol sombre et qui avait préparé dans son auto, la corde et le nœud, pour se pendre, raconte-t-il.*

M. Lévesque est le président-fondateur de l'organisme sans but lucratif Les Amis de la vie qui regroupe 800 personnes de différentes professions et milieux. *Grâce aux Amis de la vie, on a sauvé 75 personnes dont 25 qui avaient choisi le jour et l'heure de leur suicide.*

PROMOTION



**MICHEL GUILLOT, PDG**

2514, Éloïse  
Beauport (Québec) G1C 4B8

Spécialisé dans la publicité  
et édition de revues,  
brochures et journaux

Tél.: (418) 660-4274  
Fax: (418) 661-9641  
Cell: (418) 654-8356  
<mguillot@globetrotter.net>

*Janine Louise*  
**MATTE • PETIT**  
pharmaciennes

Consultation avec ou sans rendez-vous  
Les Halles Le Petit Quartier, 2<sup>e</sup> étage  
1191, avenue Cartier, Québec QC, G1R 2S9  
Téléc. : 418-522-5146  
Courriel : jmattelpetit@videotron.ca

**522-2121**

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE



DE LA FALAISE

VANIER • QUÉBEC • DUBERGER • LES SAULES

525, rue Prince-Édouard, Québec G1K 2M8  
Jour et nuit : (418) 525-4637 Fax : (418) 529-5803

Courriel : falaise@oricom.ca Site web : www.coopdelafalaise.com

**Simon Boudreau**  
Directeur général

## Des oreilles et des pattes pour la liberté

**D**ans un texte paru le mois dernier, on apprenait que la Fondation des Lions du Canada, fournit aux Canadiens limités physiquement à cause d'un handicap des services visant à leur assurer mobilité, sécurité et indépendance.

Je vous ai parlé de mon expérience avec Bell, un chien-guide du programme Vision Canine du Canada mais il existe deux autres programmes de formation pour les chiens : un pour les bêtes destinées aux malentendants et sourds, en place depuis 1988, et un autre qui dresse des chiens guides avec habiletés spéciales, créé en 1991 pour les personnes souffrant d'autres handicaps.

### Des oreilles...

Les chiens-guides pour les personnes sourdes apprennent à alerter leurs maîtres aux sons quotidiens afin de leur procurer plus d'indépendance et de confiance. Là aussi les bêtes sont examinées et évaluées avant d'entreprendre un entraînement intensif de six mois dans un environnement ressemblant à celui de la maison où elles apprennent à reconnaître les sons, à prévenir les personnes en les touchant et à les diriger vers le son entendu, selon les

circonstances. On emploie surtout des chiens de petites tailles, âgés de plus de un an.

Celui ou celle qui fait une demande de chien doit avoir au moins 17 ans et passer deux semaines pour travailler avec la bête et créer des liens avec elle. Le chien peut apprendre à reconnaître les pleurs d'un bébé, le sifflet de la bouilloire et la sonnerie du téléphone en plus de répondre aussi aux signes de la main de la personne utilisant le langage signé.

On reconnaît un chien pour malentendant à travers le monde entier grâce à son collier orangé, sa laisse et son manteau marqués Hearing Ear Dogs of Canada.

### Des mains et des pattes...

Le programme pour les chiens destinés aux personnes handicapées physiquement ou vivant un problème médical comme l'épilepsie, par exemple, apprennent à activer un interrupteur, ouvrir et fermer les portes, rapporter des objets et peuvent aider à leur maître à se mettre au lit, à chercher ou appeler de l'aide ou à actionner un système d'alarme.

Selon les cas, on utilise l'une ou l'autre des espèces de chiens: Labrador Retriever et Golden Retriever, Caniches standards ou chiens de petite taille. La formation dure de six à huit mois et la personne et son chien travailleront ensemble pendant trois semaines pour maîtriser les techniques et créer des liens. On identifie ces

chiens-guides à leur harnais noir leur laisse et la sacoche bleue marqués Ils ne sont jamais seuls.

### Avenir et financement

La Fondation peut recevoir des chiens des éleveurs mais dispose aussi d'un centre de reproduction à Breslau, en Ontario où un projet de bâtiments pour les chiots prend forme, ce qui accélérera le processus pour les personnes en attente.

On peut devenir parrain d'une équipe de chien-guide; pour le chien et la personne malentendante, on fait un don de 4 000\$; pour le tandem chien-guide et personne voyant mal ou aveugle, c'est 6 000\$ et pour le duo chien-guide avec habiletés spéciales pour personne handicapée, c'est 10 000\$. Le Club des Lions de Charlesbourg nous a parrainés, Bell et moi.

Désormais, quand vous verrez les lettres CVC sur le harnais d'un chien, vous saurez qu'il vient de la Fondation des Lions du Canada. L'organisation est différente de MIRA car chacune a ses propres critères qui font que l'une pourra accepter une demande alors que l'autre ne la retiendra pas. À ceux qui m'ont demandé des informations là-dessus, je dirai qu'il faut d'abord se sentir en confiance lors de l'évaluation et éviter les perturbations et le stress pour inspirer confiance à l'entraîneur.

*Krystel Paul*

## Menuiserie et cuisine au Centre Jacques-Cartier

**S**entir le grain du bois pour en faire naître la plus originale des tables à café, battre les œufs jusqu'à ce qu'ils se fassent bonhomme de neige, se découvrir un projet de vie et se donner les moyens de le réaliser.

Voilà quelques-unes des opportunités qu'offre le Centre Jacques-Cartier dans le cadre de ses formations en menuiserie et en cuisine. En plus de l'apprentissage des techniques de base, les participants en formation sont amenés à développer ou à

parfaire différentes habiletés liées à l'employabilité, à la citoyenneté et à la connaissance de soi.

C'est avec les yeux brillants et la tête bouillonnante d'idées que les participants à la présente session de formation ont eu envie d'actualiser un projet par lequel ils pourront dévoiler leur créativité tout en promouvant l'organisme.

Par la mise en commun de leur talent respectif et des ressources disponibles, ils souhaitent mettre en lumière l'ouverture, l'accessibilité de même que la diversité qui caractérisent les activités et les services offerts par le CJC.

Depuis quelques semaines déjà, les participants cherchent la meilleure façon de présenter toute la richesse de l'organisme à la communauté. Au fil des tempêtes d'idées, un projet s'est défini et les idées se concrétisent peu à peu...

Vous brûlez d'envie d'en savoir davantage? Surveillez-nous, vous et vos papilles serez charmés!

Début de la prochaine session de formation le 8 mai 2006;

Pour informations: 418-523-6021 et demandez Katia ou Nathalie.

**Katia Lévesque,**  
agente de formation,  
Centre Jacques-Cartier

## Une tente dans la toundra...

Onze amis réunis  
 Dans une tente dans la toundra  
 Le soir et les enfants tendres  
 Collés aux genoux des mangeurs de viande  
 De la neige sur la tente  
 Et tant d'autres neiges mêlées aux lichens  
 Des aurores de ciel boréal  
 Molles et vanillées roulées aux noirceurs  
 Comme si toutes les neiges  
 Voulaient danser sur une fresque

Dans une tente dans la toundra  
 Le soir et onze amis réunis  
 Autour d'assiettes cliquetantes  
 L'odeur violette des réchauds  
 Et du mouillé des chandails de laine  
 Quand les uns osent parler d'harmonie  
 Alors que partout ailleurs dans le monde  
 Il y a tant d'attente et d'impatience

Onze dans la nuit ensorcelée  
 Par des tornades d'ionsphère  
 Et les rires d'un enfant chatouillé  
 Les chants d'un homme enivré  
 Par les rires incontrôlés  
 Tandis qu'une femme silencieuse  
 Berce dans son dos l'univers  
 Et le sourire d'un nouveau-né qui dort  
 Et que dehors passent les yeux  
 De renards et de rats musqués

Onze amis dans une tente  
 Dans la toundra et le rire  
 En plus des appels d'un homme enivré  
 Criant mon amour mon amour  
 À l'enfant d'amour qui sourit

Jean Dézy

Pour Lilia et Ti-guy

## Liberté personnelle

J'aime beaucoup cette métaphore qui dit : *Nous ne pouvons empêcher les oiseaux de proie de voler au-dessus de nos têtes mais nous pouvons les empêcher d'y faire leur nid.*

Les oiseaux de proie sont toutes les calomnies et médisances qui planent, se projettent, venant la plupart du temps de personnes envieuses. Il y a un lien profond avec notre liberté personnelle qui nous fait prendre conscience que nous avons en nous la force, le pouvoir de décider si les opinions de l'autre nous atteignent ou pas.

Notre identité doit être assez forte pour faire sa propre critique. Nous l'apprenons par l'expérience et l'observation. C'est pour moi un des plus grands sens de la liberté personnelle et existentielle. J'aimerais partager une petite histoire avec vous. Un jour que j'ai lu dans la biographie de Philippe de Néri, un saint italien plein d'humour, qu'une femme célèbre à Rome pour sa langue *sale* alla se confesser à lui. Philippe lui donna comme pénitence de...prendre un de ses poules et de la déplumer et de revenir le voir après.

Elle fit ce qu'il demandait tout en trouvant cette pénitence assez curieuse et drôle. De retour chez le confesseur, celui-ci, pour ajouter du poids à sa pénitence, ajouta qu'elle devait *maintenant ramasser les plumes de la poule* et les lui rapporter à lui. *Mais c'est impossible : elles sont parties au vent !* observa-t-elle. Il lui rétorqua alors, pour lui faire comprendre les conséquences de son comportement sur les autres, *Voilà ce qui arrive lorsque l'on juge les autres en répandant des médisances et des calomnies!*

Je crois comprendre, pour ma part, que la sœur jumelle de la Liberté est la Charité : fais aux autres ce que tu aimerais qu'on te fit.

Christiane Voyer

## La 25<sup>e</sup> médaille

Le comité olympique canadien nous avait souhaité ou promis 25 médailles. Félicitations aux athlètes qui ont gagné des rondelles dorées, argentées ou bronzées. La meilleure récompense a été méritée par une patineuse de vitesse qui, à elle seule, a remporté 20 pour cent des médailles. Je souhaiterais qu'elle soit nommée assistante de M. Grestky pour les Jeux de 2010 !

Je parlais de 25<sup>e</sup> médaille : c'est le matin que nous aurions dû voir cette médaille remise à notre équipe canadienne de hockey; des millions de personnes auraient vu notre supériorité mais...

Pourtant, le temps était superbe. Beau mais froid. Je pensais que personne n'aurait eu à s'inquiéter de la température pour les Jeux Olympiques de Québec, en 2010, mais...même en Italie la température était superbe ce matin-là. En attendant Vancouver, j'irai voir les Remparts et peut-être aussi, regarderai-je les Canadiens s'ils retrouvent leur fougue du début de la saison.

J'aimerais voir revivre les Nordiques. On pourrait aider à cela : Cent mille personnes qui prennent une action action de 1000\$ = 100 millions! L'équipe serait populaire. On peut rêver, non ?

Alcide Labrecque

Une chocolaterie artisanale  
 et un musée pour les  
 passionnés de bon  
 chocolat.

  
 CHOCO-MUSÉE

634, rue Saint-Jean  
 Faubourg Saint-Jean Baptiste  
 524-2122

La touche finale  
 à la création gastronomique



Epicarie Européenne inc.  
 560, rue Saint-Jean, Québec (Québec) CANADA G1R 1P6  
 Téléphone : (418) 529-4847 Fax : (418) 529-0368  
 www.epicarie-europeenne.com

## Toute vérité n'est pas bonne à...

**J'ai une sixième année primaire. J'ai pris mon expérience en voyageant à travers le monde. Ça ne veut pas dire que j'ai réponse à tout. Que celui qui a toutes les réponses sorte de son garde-robe pour nous les fournir!**

Plusieurs personnalités comme le Doc Mailloux et Jacques Parizeau ont vu leurs carrières subir un dur coup à la suite d'un commentaire démesuré. Tous nous savons que *toute vérité n'est pas bonne à dire*. Il existe plusieurs idéologies et façons de penser, de voir le monde. Mais les citoyens ont besoin d'être renseignés et bien informés. Si certains se réclament de la liberté d'expression pour exprimer leur point de vue, comme dans le cas des caricatures de Mahomet, la liberté de presse a quand même ses limites.

La misère est rarement quelque chose que l'on choisit. Si le Premier ministre du Canada est susceptible de perdre son emploi, alors aucun citoyen n'est à l'abri d'un tel désastre.

Je n'ai pas les réponses à tous les problèmes mais je peux dire que j'aimerais être informé davantage par les médias sur certains sujets comme les *lobby* par exemple. Qui sera en mesure de nous fournir les réponses ? Comme un enfant, je me questionne sur une multitude de sujets politi-

ques et autres. Et je sais que je ne suis pas le seul à me questionner sur ce qui ne tourne pas rond. Je crois en l'ouverture par le dialogue. Il faut éviter de se cacher et s'ouvrir à la discussion.

Bien que je n'aie aucun pouvoir politique, je suis tout de même très conscient de ce qui ne tourne pas rond au Canada, et je cherche quand même à obtenir des réponses.

Même si le talent abonde au Canada, ce n'est pas tout le monde qui a la chance de s'exprimer. Personnellement, je suis un artiste-peintre ignoré par un système bureaucratique qui se soucie peu des valeurs humaines et fondamentales. Le climat social actuel n'est pas favorable au questionnement des citoyens ordinaires mais davantage aux préjugés qu'ils subissent.

Chose certaine, se faire traiter d'ignorant n'amènera aucune discussion constructive en politique. J'ose espérer que le nouveau gouvernement fédéral manifesterait davantage d'ouverture vis-à-vis les interrogations des citoyens. Je ne com-

prend pas pourquoi nos élus ne dénoncent pas davantage la misère que subissent les moins fortunés et n'adoptent pas des politiques claires pour enrayer la pauvreté.

Au lieu de nous tenir dans l'ignorance, on devrait favoriser les échanges entre les élus et les citoyens. Nous devons faire face à l'injustice et le premier moyen d'y parvenir, c'est d'en discuter sans se cacher. C'est seulement à partir de ce moment que les politocalleries cesseront et que nous quitterons la médiocrité politique pour nous rapprocher davantage de la vérité.

*Sincèrement vôtre,  
Baillar, artiste peintre.*



261 rue Saint-Vallier Ouest  
Québec G1K 1K4  
Tel : 523-4343  
Fax : 523-7986

### Notre mission :

Dans un esprit d'accueil, de partage et d'amour, la Maison Revivre vient en aide à ceux et celles qui sont vraiment dans le besoin afin de leur donner le goût de reprendre leur vie en main.

**Nos Services :** Dîner 12 h 00 : hommes et femmes  
Aide alimentaire pour famille avec enfant(s) mineur(s)

**Notre principe :** Donner gratuitement ce qui est reçu gratuitement nt.

# Liste des ressources disponibles

## ACTIVITÉS DE LOISIR

**Rendez-vous Centre-Ville** : Centre de jour situé au 550, rue Saint-Joseph, Québec (sous-sol de l'église Saint-Roch, porte verte). Tél. : (418) 529-2222.

## AIDE AUX FEMMES

**Violence Info**, CSP du Temple, C.P. 57017, Beauport (Québec), G1E 7G3.

Organisme de sensibilisation et de prévention de la violence conjugale faite aux femmes et les abus, la négligence envers les personnes âgées. Tél. : (418) 667-8770. Téléc. : (418) 667-3232.

**Centre Femmes d'aujourd'hui** :

2480, chemin Sainte-Foy (suite 165), Québec, G1V 1T6. Tél. : (418) 651-4280

**Viol Secours** : (418) 522-2120.

## AIDE GÉNÉRALE

**ADDS** (Ass. défense des droits sociaux) 301 rue Canillon (Québec) 525-4983

## ANIMATION ET PLANIFICATION ÉCONOMIQUE

Groupe de recherche en animation et planification économique (GRAPE) inc. 177, 71e Rue Est, 2e étage Charlesbourg, Québec, G1H 1L4 522-7356. Téléc. : 522-0845

## DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE

**Centre de crise de Québec**  
Tél. : 418-688-4240

**Centre de prévention du suicide** :  
(418) 683-4588.

**Tel-Jeunes** : 1-800-263-2266.  
**Tel-Aide** : (418) 686-2433.

## ENTRAIDE - THÉRAPIE

**Fraternité de l'Épi** :  
481, de La Salle, Québec,  
G1K 2T7. Tél. : (418) 529-0007.

**Carrefour de pastorale en monde ouvrier (CAPMO)** :  
435, rue du Roi, Québec,  
G1K 2X1. Tél. : (419) 525-6187.

## HÉBERGEMENT

**Maison de Lauberivière** pour personnes économiquement défavorisées et itinérantes. Ouvert 7 jours de 8h à 21h.

401, rue Saint-Paul, Québec.  
Tél. : (418) 694-9316.

**L'Armée du Salut** :

14, côte du Palais,  
Québec. Tél. : (418) 692-3956.

**Maison Revivre** : Hébergement pour hommes.

261, rue Saint-Vallier Ouest,  
Québec. Tél. : (418) 523-4343

## HÉBERGEMENT SUITE

**Le Gîte du Nomade** : 595, St-François Est, Québec.  
Tél. : (418) 521-4483 Hébergement temporaire pour jeunes de 12 à 17 ans.

## HÉBERGEMENT ET RÉINSERTION SOCIALE

La **YWCA** des femmes vous propose un programme de prévention de l'itinérance et de réinsertion sociale pour femmes appelé **La Grande Marelle** : 855 Avenue Holland Québec. G1S 3S5. Tél. : 683-2155

## RÉINSERTION ADOLESCENT, JEUNES ADULTES

**Les Oeuvres de la Maison Dauphine** pour adolescent-e-s et jeunes adultes de la rue. Tél. : (418) 694-9616.

## PROSTITUTION

**Projet intervention prostitution Québec (PIPQ)** :  
(418) 641-0168.

## REPAS

**Soupe populaire Haute-Ville** : 745, Dufferin, Québec.

**Café rencontre Centre-Ville** : 380, Monseigneur-Gauvreau, Mail Centre-ville, coin rue St-Joseph, Québec. Tél. : (418) 640-0915.

## SANTÉ MENTALE

**Centre communautaire L'Amitié**  
59 Notre-Dame-des-Anges,  
Tél. : (418) 522-0737  
Québec, G1K 3E4.

**La Boussole** (services aux proches)  
302, 3e Avenue, Québec, G1L 2V8  
Tél. : (418) 523-1502.  
Télécopieur : 418-523-8343.

Internet: laboussole@bellnet.ca

**Maison de transition l'Éclaircie** : 1100, route de l'Église, Sainte-Foy, G1V 3V9.

**OCEAN** : Tél. : (418) 522-3352.  
Ligne d'intervention:(418) 522-3283

**Service d'entraide L'Espoir** : 171, rue Racine, Loretteville, G2B 1E5. Tél. : (418) 842-9344.

**Relais La Chaumine** : 850, 3<sup>e</sup> Avenue, Québec, G1L 2W9. Tél. : (418) 529-4064.

## SUIVI COMMUNAUTAIRE

**L'Archipel d'Entraide** offre des services de suivi communautaire. Il est aussi connu pour son Café de l'Archipel et son service Accroche-Toit. Il publie en outre le journal La Quête. Adresse : 729, côte d'Abraham, Québec, G1R 1A2. Tél. : (418) 649-9145.

## TOXICOMANIES

**Al-Anon et Alateen (Fraternité)**  
Terminus 300, St-Paul, C.P. 2723  
Québec, G1K 8H3

**Amicale Alfa de Québec, inc.**  
815 Avenue Joffre tél: 418-647-1673  
Québec, G1S 3L8

## TRAVAIL - ATELIER

Vous avez besoin de bannières? L'atelier de conception et de production de matériel engagé du **CAPMO, PARTICIP'ART**, vous offre ses services. Communiquez avec nous au (418) 525-6187. Resp. : Marie-Lyne Bouchard.

## Le Pavois

3005, 4<sup>e</sup> Avenue, 2<sup>e</sup> étage, Québec, G1J 3G6.  
Tél. : (418) 627-9779. Téléc. : (418) 627-2157.

## VIOLENCE CONJUGALE

**Violence Info**, CSP du Temple, C.P. 57017, Beauport, G1E 7G3. Organisme de sensibilisation et de prévention à la violence conjugale faite aux femmes et les abus, la négligence envers les personnes âgées.  
Tél. : (418) 667-8770  
Téléc. : (418) 667-3232.

## Divers

**Moisson-Québec** : (418) 682-5061.  
**Centre Anti-poison** : (418) 656-8090.

*Posez un geste concret!*

*Faites un don !*

Faites un don à :

Dons (à cocher) :  l'Archipel d'Entraide  
 Journal La Quête

Faites parvenir  
votre don :

**L'Archipel d'Entraide**  
729 côte d'Abraham  
Québec(Québec)  
G1R 1A2

***Merci au nom de tout ceux qui en bénéficieront***

Pour toutes les contributions supérieures à 20\$, nous donnons des reçus admissibles pour votre déclaration de revenus. Pour des montants inférieurs, en faire la demande.

Vous voulez vous abonner au journal La Quête?  
Remplissez le coupon ci-dessus :

<input type="checkbox"/>	Abonnement 12 numéros	50 \$	<b>Journal La Quête</b>
<input type="checkbox"/>	Abonnement de soutien	65 \$	<b>190 rue St-Joseph Est</b>
<input type="checkbox"/>	Abonnement institutionnel		<b>Québec (Qc)</b>
	ou commercial	75 \$	<b>G1K 3A7</b>
			<b>Tél: (418) 649-9145</b>

Nom : \_\_\_\_\_  
Adresse, ville : \_\_\_\_\_  
Province, code postal : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_

Vous voulez aider l'Archipel d'Entraide ou le journal La Quête?  
Envoyez vos dons à :

**Journal La Quête**  
**190 rue St-Joseph Est**  
**Québec (Qc)**  
**G1K 3A7**  
**Tél: (418) 649-9145**

Dons (à cocher) :  l'Archipel d'Entraide  
 Journal La Quête

Pour toutes les contributions supérieures à 5 \$, nous donnons des reçus admissibles dans votre déclaration de revenus.

Vous voulez aider un camelot en particulier?  
Envoyez votre contribution à :

**Journal La Quête**  
**190 rue St-Joseph Est**  
**Québec (Qc)**  
**G1K 3A7**  
**Tél: (418) 649-9145**

Nom du camelot : \_\_\_\_\_  
Contribution : \_\_\_\_\_ \$

Pour chaque dollar de contribution nous lui remettons une copie qu'il vendra deux dollars

Vous voulez devenir camelot?  
Apportez une photo de type identification et présentez-vous au:

**Journal La Quête**  
**190 rue St-Joseph Est**  
**Québec (Qc)**  
**G1K 3A7**  
**Tél: (418) 649-9145**

Le camelot achète les copies du journal La Quête au prix unitaire de un dollar et les revend au prix de deux dollars.

Aide  
des gens

d'ICI...

[www.centraide-quebec.com](http://www.centraide-quebec.com)

3100, avenue du Bourg-Royal, bureau 101

Beauport (Québec) G1C 5S7

Téléphone : (418) 660-2100 • Télécopieur : (418) 660-2111

soutien  
aide  
reconnaissance  
lutte contre la pauvreté.

entraide

générosité

